

SEA-DOO®



2011

Bateaux Sea-Doo
**GUIDE DU
CONDUCTEUR**
Comprenant
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ,
RENSEIGNEMENTS
SUR LE VÉHICULE
ET L'ENTRETIEN

200 SPEEDSTER^{MC}

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce bateau si vous avez moins de 16 ans.
Conserver ce Guide du conducteur dans le bateau.

2 1 9 7 0 2 0 0 3

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce bateau peut être supérieur à celui de tout autre bateau utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau bateau.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

La liste qui suit est non exhaustive et présente les marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées:

4-TEC^{MC}

Sea-Doo[®]

Speedster^{MC}

D.E.S.S.^{MC}

Rotax[®]

XPS^{MC}

Flitz est une marque enregistrée de Flitz International.

Gelcote est une marque de Gelcote International.

Spray-Nine est une marque de Spray-Nine Corporation.

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau bateau Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie de BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de bateaux Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre bateau vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre bateau, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

S'instruire avant de partir

Pour savoir comment réduire le risque d'accident, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE BATEAU.*

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau et regardez votre *DVD DE SÉCURITÉ*.

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

Le défaut de respecter les avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur peut entraîner des BLESSURES GRAVES et même la MORT.

Information concernant la sécurité


L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

DANGER

Avertit d'une situation dangereuse qui, si on ne l'évite pas, se traduira par un décès ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le bateau ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le bateau, son fonctionnement et son entretien. Il est indispensable pour utiliser adéquatement ce véhicule.

Conservez ce Guide du conducteur à bord du bateau afin de pouvoir vous y référer pour des questions d'entretien et de diagnostic de panne ainsi qu'à des fins d'apprentissage.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguide.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le bateau au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| AVANT-PROPOS | 1 |
| S'instruire avant de partir | 1 |
| Information concernant la sécurité | 1 |
| À propos de ce guide du conducteur | 1 |

CONSEILS DE SÉCURITÉ

| | |
|--|-----------|
| INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ | 10 |
| Fonctionnement: rappel | 10 |
| Le monoxyde de carbone et la navigation | 12 |
| Hypothermie | 19 |
| Inspections volontaires | 19 |
| Cours de sécurité nautique | 19 |

| | |
|--|-----------|
| ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ | 20 |
| Équipement de sécurité obligatoire | 20 |
| Équipement supplémentaire recommandé | 23 |

| | |
|---|-----------|
| EXERCICES | 25 |
| Choix d'une aire d'exercice | 25 |
| Exercices | 25 |
| Facteurs importants à ne pas négliger | 25 |

| | |
|--|-----------|
| PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE | 27 |
| Drogues et alcool | 27 |
| Utilisation sécuritaire | 27 |

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| RÈGLES DE NAVIGATION | 30 |
| Règles de conduite | 30 |

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE | 32 |
| Carburant recommandé | 32 |
| Pour faire le plein | 32 |

| | |
|---|-----------|
| TRANSPORT SUR UNE REMORQUE | 34 |
|---|-----------|

| | |
|---|-----------|
| EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES | 35 |
| Étiquette mobile | 35 |
| Étiquettes de sécurité | 36 |
| Étiquettes de conformité | 39 |
| Étiquettes d'information technique | 40 |

| | |
|---|-----------|
| VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION | 41 |
| Liste de vérification de préutilisation le bateau étant sur une remorque .. | 42 |
| Liste de vérification de préutilisation le bateau étant accosté | 43 |
| Essence | 44 |
| Coque | 44 |
| Admissions d'eau des turbines | 44 |
| Cale | 44 |
| Compartiment moteur | 44 |
| Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | 44 |
| Système d'accélérateur et de changement de vitesse | 44 |

| | |
|--|----|
| VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION (suite) | |
| Direction | 45 |
| Ventilateur de cale..... | 45 |
| Structure de remorquage (en option)..... | 45 |
| Toit bimini (en option) | 45 |
| Équipement de navigation sécuritaire obligatoire | 45 |
| Couvercles des compartiments de rangement..... | 45 |
| Feux de navigation | 45 |
| IBoutons de démarrage/d'arrêt du moteur..... | 46 |
| Interrupteur coupe-circuit des moteurs | 46 |

RENSEIGNEMENTS SUR LE BATEAU

| | |
|---|-----------|
| COMMANDES | 48 |
| 1) Volant..... | 48 |
| 2) Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur..... | 48 |
| 3) Interrupteur coupe-circuit des moteurs | 49 |
| 4) Interrupteur des feux du pont | 50 |
| 5) Interrupteur des feux de navigation..... | 51 |
| 6) Interrupteur de la pompe de cale..... | 51 |
| 7) Bouton du klaxon | 52 |
| 8) Interrupteur du ventilateur de cale | 53 |
| 9) Boutons de démarrage/d'arrêt | 54 |
| INDICATEURS..... | 55 |
| 1) Indicateur de niveau d'essence | 55 |
| 2) Tachymètres | 55 |
| 3) Indicateur de vitesse | 56 |
| 4) Groupe de voyants | 56 |
| 5) Échosondeur..... | 57 |
| ÉQUIPEMENT | 58 |
| 1) Bouchon de vidange de la cale | 59 |
| 2) Poignées de maintien | 59 |
| 3) Poignées de maintien arrière | 59 |
| 4) Échelle | 60 |
| 5) Plate-forme d'embarquement..... | 60 |
| 6) Siège du conducteur | 60 |
| 7) Siège de l'observateur/du passager | 61 |
| 8) Sièges de proue | 62 |
| 9) Sièges arrière | 62 |
| 10) Plate-forme de bronzage | 63 |
| 11) Porte-gobelets | 63 |
| 12) Compartiments de rangement des consoles gauche/droite | 63 |
| 13) Boîte à gants..... | 64 |
| 14) Radio AM/FM et lecteur de CD | 64 |
| 15) Prise de 12 volts..... | 64 |
| 16) Compartiment de rangement de la proue..... | 65 |

| | |
|--|-----------|
| ÉQUIPEMENT (suite) | |
| 17) Compartiment de rangement du pont..... | 65 |
| 18) Compartiment de rangement arrière (couvercle du compartiment moteur) | 66 |
| 19) Feux de proue | 67 |
| 20) Douille de feu de poupe amovible | 67 |
| 21) Taquets d'amarre | 69 |
| 22) Œillets de proue et de poupe | 69 |
| 23) Dispositifs de fixation pour sports nautiques | 70 |
| 24) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | 71 |
| 25) Télécommande pour radio et lecteur de CD | 72 |
| 26) Glacière intégrée..... | 72 |
| PÉRIODE DE RODAGE | 73 |
| Utilisation durant la période de rodage | 73 |
| INSTRUCTIONS D'UTILISATION..... | 74 |
| Chargement/déchargement | 74 |
| Embarquement..... | 74 |
| Démarrage des moteurs | 76 |
| Pour s'éloigner du bord | 77 |
| Virages | 77 |
| Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur..... | 78 |
| Arrêt des moteurs..... | 79 |
| Recommandations générales..... | 79 |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES..... | 81 |
| Nettoyage des grilles d'admission d'eau et des hélices | 81 |
| Remorquage du bateau sur l'eau | 82 |
| Chavirement du bateau..... | 82 |
| Bateau submergé/moteur noyé d'eau..... | 82 |

ENTRETIEN

| | |
|--|-----------|
| INSPECTION INITIALE | 86 |
| TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE | 88 |
| PROCÉDURES D'ENTRETIEN | 92 |
| Carter de papillon..... | 92 |
| Câbles d'accélérateur..... | 92 |
| Huile à moteur | 93 |
| Liquide de refroidissement..... | 94 |
| Bobines d'allumage | 95 |
| Système d'échappement | 96 |
| Fusibles | 98 |
| Ventilateur de cale..... | 100 |
| Feux de navigation | 101 |
| Orifice de vidange du pont et clapet de cale | 102 |
| Verrous et charnières | 102 |
| Défecteurs de marche arrière | 102 |

| | |
|--|------------|
| PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite) | |
| Poteau de fixation du câble de ski nautique | 102 |
| Anodes sacrificielles | 103 |
| SOINS DU BATEAU | 104 |
| Soins après l'utilisation | 104 |
| Nettoyage et protection du bateau | 104 |
| REMISAGE | 107 |
| Nettoyage de la turbine | 107 |
| Protection du système d'alimentation | 107 |
| Lubrification du carter de papillon..... | 107 |
| Remplacement de l'huile à moteur et du filtre | 107 |
| Vidange du refroidisseur intermédiaire | 107 |
| Rinçage du système d'échappement | 108 |
| Protection du système d'échappement..... | 108 |
| Lubrification interne des moteurs | 108 |
| Vérification du liquide de refroidissement du moteur | 110 |
| Dépose et remisage de la batterie | 110 |
| Nettoyage et réparation du bateau | 110 |
| Protection du bateau | 110 |
| PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE | 112 |

INFORMATION TECHNIQUE

| | |
|--|------------|
| IDENTIFICATION DU BATEAU | 114 |
| Numéro d'identification de la coque | 114 |
| Numéro d'identification des moteurs | 114 |
| INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT | 115 |
| Responsabilité du fabricant | 115 |
| Responsabilité du concessionnaire..... | 115 |
| Responsabilité du propriétaire | 115 |
| Réglementation de la EPA sur les émissions | 115 |
| FICHES TECHNIQUES | 117 |

DIAGNOSTIC DES PANNES

| | |
|--|------------|
| DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES | 122 |
| SYSTÈME DE CONTRÔLE | 126 |
| Affichage des codes de panne | 127 |

GARANTIE

| | |
|--|------------|
| GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SEA-DOO® MODÈLES 2011 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA | 130 |
|--|------------|

**GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS
SEA-DOO® MODÈLES 2011 134**

**GARANTIE LIMITÉE BPR POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR
LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS, ET POUR LA TURQUIE
BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2011..... 139**

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE 144

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS 146

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE 147

CONSEILS DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Fonctionnement: rappel

- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Informez tous les occupants sur les risques et les symptômes lors d'une accumulation ou d'un empoisonnement au monoxyde carbone (CO). Pour de plus amples renseignements, se référer à la section *LE MONOXYDE DE CARBONE ET LA NAVIGATION*.
- Les vapeurs de carburant peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les vapeurs d'essence.
- Si on décèle des fuites ou une odeur d'essence, ne pas démarrer le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.
- N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Ce bateau n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou la plate-forme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.
- Certains bateaux peuvent être équipés d'œillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une pavoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

- Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. D'autres plaisanciers, vos passagers ou vous-même pourriez subir des blessures si le bateau touchait le fond et s'arrêtait brusquement. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *OPÉRATIONS SPÉCIALES* et *GARANTIE* de ce guide.
- Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.
- Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manœuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.
- Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Avant de lever l'ancre

- Toujours faire les vérifications de préutilisation mentionnées dans ce Guide du conducteur.

- Avant de partir, enregistrez un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.
- Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

Sensibilisation des conducteur et des passagers

- Tout utilisateur est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.
- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; cela peut altérer votre jugement et votre temps de réaction. De plus, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau.
- N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces

symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

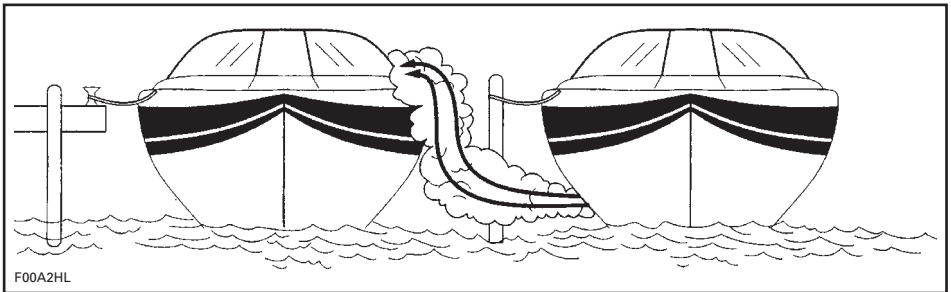
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans ou autour de l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

⚠ AVERTISSEMENT

Gaz d'échappement! Les gaz d'échappement d'une génératrice ou de votre ou d'une autre embarcation à quai ou ancrée peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler en quantité excessive dans l'embarcation et autour de cette dernière. Attention aux gaz d'échappement de génératrice et du moteur de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Lorsque l'embarcation est amarrée ou ancrée ou lors d'une descente en eaux vives, arrêtez le moteur et la génératrice ou assurez autrement une ventilation adéquate pour éviter que le monoxyde de carbone s'accumule dans l'embarcation ou autour de celle-ci, des nageurs et des passagers.



F00A2HL

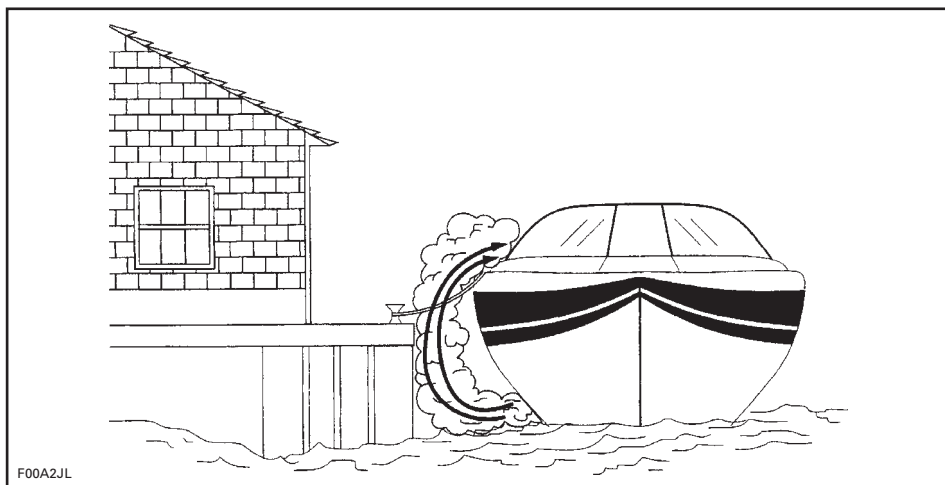
EMBARCATION À PROXIMITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité, les espaces clos et les conditions du vent contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'exposent aux dangers du CO.

De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



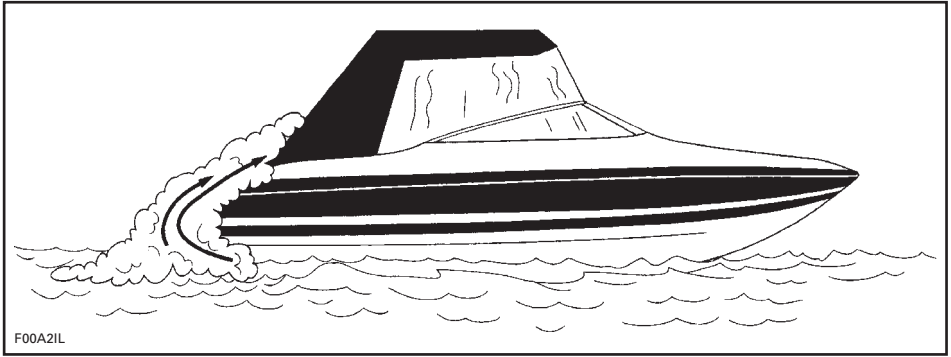
ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise ou la cabine est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

⚠ AVERTISSEMENT

Refoulement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.



F00A21L

EN ROUTE (REFOULEMENT)

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

Détecteur de CO

Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile ou des cabines. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

NE PAS utiliser votre bateau sans avoir effectué les vérifications suivantes:

Chaque journée sur l'eau

| VÉRIFICATION | ✓ |
|--|---|
| Assurez-vous que vos passagers, tout comme vous, savent où sont les sorties d'échappement sur le bateau. | |
| Dites à tous vos passagers quels sont les symptômes de l'empoisonnement au CO et à quels endroits le CO peut s'accumuler. | |
| Lorsque le bateau est au quai ou ancré avec un autre bateau, gardez à l'esprit les émanations provenant de l'autre embarcation. | |
| Assurez-vous que l'eau s'écoule de la sortie d'échappement lorsque le ou les moteurs fonctionnent. | |
| Prêtez attention à tout changement sonore au niveau de l'échappement; un changement pourrait indiquer une défaillance d'un composant du système d'échappement. | |
| Appuyez sur le bouton d'essai pour vérifier le fonctionnement du détecteur de CO (s'il y a lieu). | |

Sports nautiques

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés et observez ces conseils de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «surf à la traîne» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par un bateau sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on tire. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à tirer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

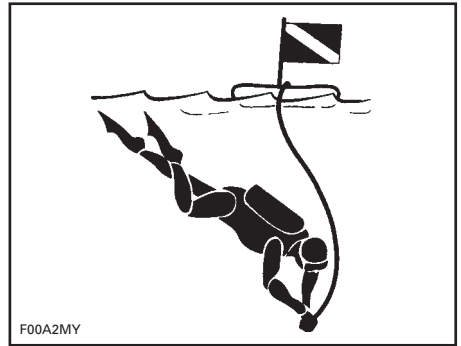
Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
- Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait tirer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Ne laissez personne pratiquer le «surf à la traîne» derrière votre embarcation. Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre les moteurs avant d'être trop près de la personne.
- Éteindre les moteurs et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.

- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE



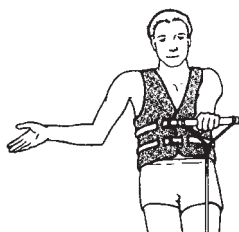
BOUÉE DE PLONGÉE

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher de la turbine ou de la grille d'admission, même si les moteurs sont éteints. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.

REMARQUE: Pour de plus amples renseignements sur le ski nautique, communiquez avec l'association de ski nautique de votre région.

1. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
2. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h, un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m plus loin en 5 secondes.
3. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre les moteurs et retirer la clé de contact.
4. Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.



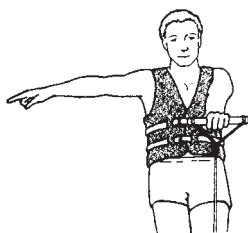
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



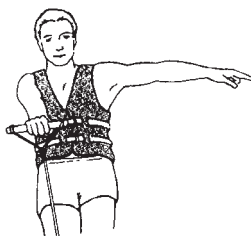
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



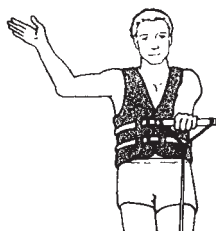
TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAI -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



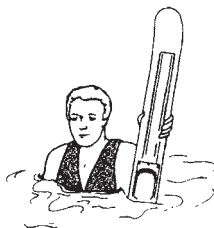
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VENEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.4°C, on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flotez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs pays ou leurs auxiliaires font des inspections gra-

tuites de votre bateau. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès d'une autorité compétente pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements locaux pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire.

L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par l'autorité compétente:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Extincteur (classe B-1)
- Équipement de détresse (visuel)
- Feux de navigation
- Dispositifs de signalisation sonore (klaxon, avertisseur sonore à air ou sifflet).

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

Dans plusieurs pays, on exige la présence d'au moins un VFI approuvé dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il est dans une cabine fermée. Vous ne

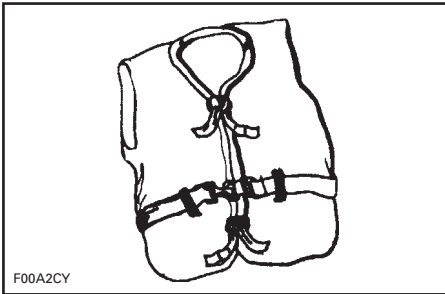
pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter un autocollant d'approbation, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

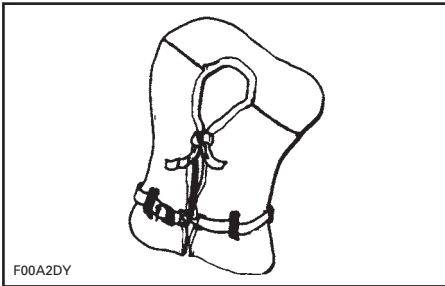
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



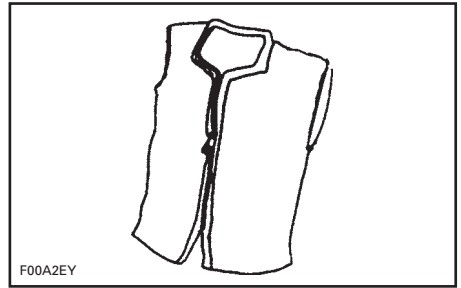
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



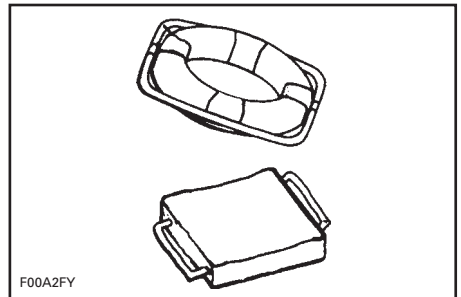
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



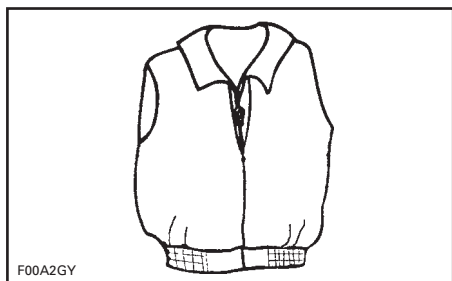
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de **type IV**. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.
- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.

- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaites.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé. Vérifier auprès de l'autorité compétente locale.

Les embarcations de moins de 7.9 m doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-1, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

⚠ AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez les moteurs. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels

sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord soient exposées à des dangers immédiats ou potentiels. Vérifier auprès de l'autorité compétente si on possède l'équipement approprié.

L'équipement doit être approuvé par l'autorité compétente, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et d'arrimer l'équipement de détresse.

| UTILISATION DE JOUR SEULEMENT |
|--|
| Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs |
| UTILISATION DE NUIT SEULEMENT |
| Une lampe de poche S-O-S |
| UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT |
| Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute |

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de 2 secondes audible à au moins 800 m.

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- Un coup prolongé (signal d'avertissement)
- Un coup bref (passez à bâbord)
- Deux coups brefs (passez à tribord)

- Trois coups brefs (moteur en marche arrière)
- Cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

Équipement de base

- Lampe de poche
- Lignes d'attrape
- Boussole
- Rame ou pagaie
- Signaux de détresse
- Trousse de premiers soins
- Défenses de quai
- Radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- Gaffe
- Vêtements de rechange chauds
- Cartes de la région
- Écran solaire
- Câble de remorque
- Ancre et câble de rechange
- Dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- Réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture
- Téléphone cellulaire.

Outils

- Tournevis
- Couteau de poche

- Pincés
- Ruban électrique
- Clé à molette
- Ruban de toile.

Pièces de rechange

- Ampoules
- Fusibles.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité du bateau dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'attache à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une drague.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres suivantes.

Virage

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure du huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses.

Se souvenir que c'est la résistance de l'eau qui contribue principalement à réduire la vitesse du bateau et la distance d'arrêt en dépend.

REMARQUE: La charge du bateau, le courant et le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment le bateau se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE: Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant le bateau et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre en relâchant toutefois l'accélérateur cette fois-ci et en tournant.

REMARQUE: En effectuant cet exercice, on apprend à diriger le bateau dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur et le levier sélecteur ainsi que le volant afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler le bateau.

Modes Ski et Cruise

Si le bateau comporte les modes Ski et Cruise, il est également important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec celui-ci avant de circuler avec des passagers.

AVERTISSEMENT

Les modes Ski et Cruise ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas le bateau.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement du bateau ainsi que la façon qu'il réagit:

- Charge
- Courant

- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter son pilotage en présence de ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers. Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION* tel qu'indiqué dans ce Guide du conducteur avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation.

Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.
- Même si votre bateau peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.

- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Ne pas se servir de la marche arrière pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.
- Quand on tire un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de traction assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour la traction. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

Manœuvrabilité et traction d'un skieur ou d'un planchiste

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand les moteurs sont éteints. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Ne pas surcharger le bateau ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manœuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à la maîtrise du bateau.
- Quand on transporte un passager, qu'on tire un skieur ou un planchiste, le bateau se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on tire, et respecter leurs limites.

Sécurité des passagers

- Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.
- Ne pas démarrer ou conduire le bateau s'il y a quelqu'un sur la plate-forme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau près du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.

- Avant qu'on démarre le bateau et qu'on navigue, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme les hémorragies, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différents pays ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

RÈGLES DE NAVIGATION

Règles de conduite

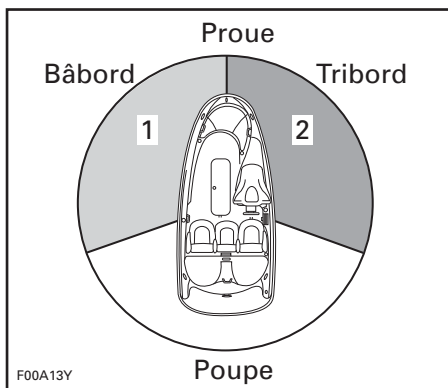
Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

L'illustration suivante montre différentes parties du bateau qui sont utilisées comme des références de direction; la proue étant la partie avant du bateau. On peut reconnaître le côté bâbord du bateau (côté gauche) par une lumière ROUGE sur la proue et le côté tribord (côté droit) par une lumière VERTE.



TYPIQUE

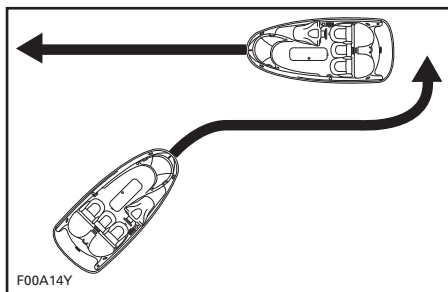
1. Lumière ROUGE
2. Lumière VERTE (zone de priorité)

Croisement

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant une embarcation.

Feu ROUGE (céder le passage).

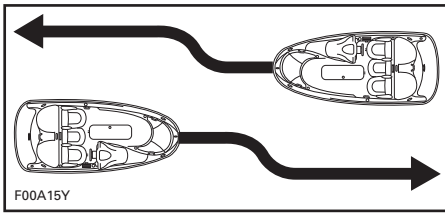
Feu VERT (vous avez la priorité).



TYPIQUE

Face à face

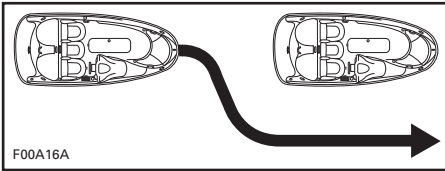
Gardez la droite.



TYPIQUE

Dépassement

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.



TYPIQUE

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone où il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter les collisions

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.
- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre bateau. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.
- Ce bateau peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manœuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés du bateau.
- Ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence sans plomb, du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane recommandé ci-dessous.

AVIS Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. L'utilisation de carburant inadéquat peut nuire à la performance du bateau et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et des moteurs.

En Amérique du Nord

| INDICE D'OCTANE MINIMUM | | |
|--|-------|----|
| 87 (RON + MON)/2 | | |
| 91 (RON + MON)/2 | ▼ | ▼ |
| MOTEURS | 91 | 87 |
| 510 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire | X (1) | X |

(1) Pour une performance optimale des moteurs.

Ailleurs qu'en Amérique du Nord

| INDICE D'OCTANE MINIMUM | | |
|--|-------|----|
| 92 RON | | |
| 95 RON | ▼ | ▼ |
| MOTEURS | 95 | 92 |
| 510 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire | X (1) | X |

(1) Pour une performance optimale des moteurs.

Pour faire le plein

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours avoir un extincteur d'incendie à portée de main lors du plein d'essence.

Être très prudent lorsqu'on fait le plein; suivre la procédure indiquée dans ce Guide du conducteur et à la marina.

Connaître la contenance du réservoir d'essence. Éviter de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne pas transporter d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

Sur une remorque

1. Le bateau doit être de niveau.
2. S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé pour empêcher les vapeurs d'essence d'entrer dans le compartiment.
3. Desserrer le bouchon dans le sens anti-horaire et l'enlever lentement.



1. Capuchon du réservoir d'essence

4. Insérer le bec de la pompe à essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et empêcher le reflux de carburant.

5. Cesser de remplir le réservoir immédiatement après le relâchement de la poignée du pistolet et attendre un moment avant de retirer le bec. Ne pas retirer le pistolet pour faire entrer plus d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir ou faire le plein et ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

6. Installer et bien serrer le bouchon du réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

Dans l'eau

1. Éteindre les moteurs.
2. Attacher le bateau solidement à la jetée de la station d'essence.
3. Ne permettre à personne de rester à bord du bateau.
4. S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé afin d'éviter que des vapeurs entrent dans le compartiment.
5. Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et le retirer lentement.



lmo2009-003-001_a

1. Bouchon du réservoir d'essence

6. Insérer le bec du pistolet dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et empêcher le reflux de carburant.

7. Cesser de remplir le réservoir immédiatement après le relâchement de la poignée du pistolet et attendre un moment avant de retirer le bec. Ne pas retirer le pistolet pour faire entrer plus d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir ou faire le plein et ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

8. Installer et bien serrer le bouchon du réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essuyer les coulisses d'essence sur le bateau.

TRANSPORT SUR UNE REMORQUE

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'utiliser une remorque, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule transporté
- Rétroviseurs.

REMARQUE: Un système de freinage optionnel pour la remorque est disponible. Communiquer avec *KARAVAN TRAILERS* au www.karavantrailers.com.

Prendre les précautions suivantes lors du transport du bateau.

1. Attacher le bateau aux deux œillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque.
2. Enlever le feu de poupe (s'il est installé).
3. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est abaissé (s'il y a lieu).
4. S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est verrouillé.
5. Vider le réservoir de lest (s'il y a lieu).
6. Fermer le toit bimini (s'il y a lieu).
7. Recouvrir le bateau d'une bâche Sea-Doo, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, pour prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le transport.

AVIS Toujours s'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est fermé et verrouillé **avant** de transporter le bateau.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES


Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre bateau. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.


Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.

REMARQUE: L'image du bateau indique les emplacements approximatifs des différentes étiquettes. Une ligne pointillée indique que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'un siège ou un couvercle doit être soulevé pour voir l'étiquette.


Étiquette mobile

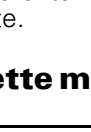
The Star Label means Cleaner Marine Engines
This engine has been certified as:

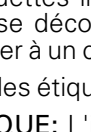












The Symbol for Cleaner Marine Engines:
Cleaner Air and Water
For a healthier lifestyle and environment.

Better Fuel Economy
Burns up to 30-40 percent less gas and oil than conventional carbureted two-stroke engines, saving money and resources.

Longer Emission Warranty
Protects consumer for worry free operation.

One Star-Low emission
The one-star label identifies personal watercraft, outboard, sterndrive and inboard engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2001 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 75% lower emissions than conventional carbureted two-stroke engines. These engines are equivalent to the U.S. EPA's 2006 standards for marine engines.

Two Stars-Very Low emission
The two-star label identifies personal watercraft, outboard, sterndrive and inboard engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2004 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 20% lower emissions than One Star - Low-Emission engines.

Three Stars-Ultra Low emission
The three-star label identifies engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2008 exhaust emission standards or the Sterndrive and Inboard marine engine 2003 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 65% lower emissions than One Star - Low Emission engines.

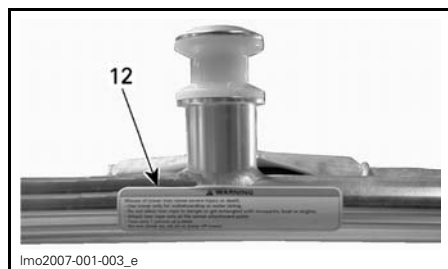
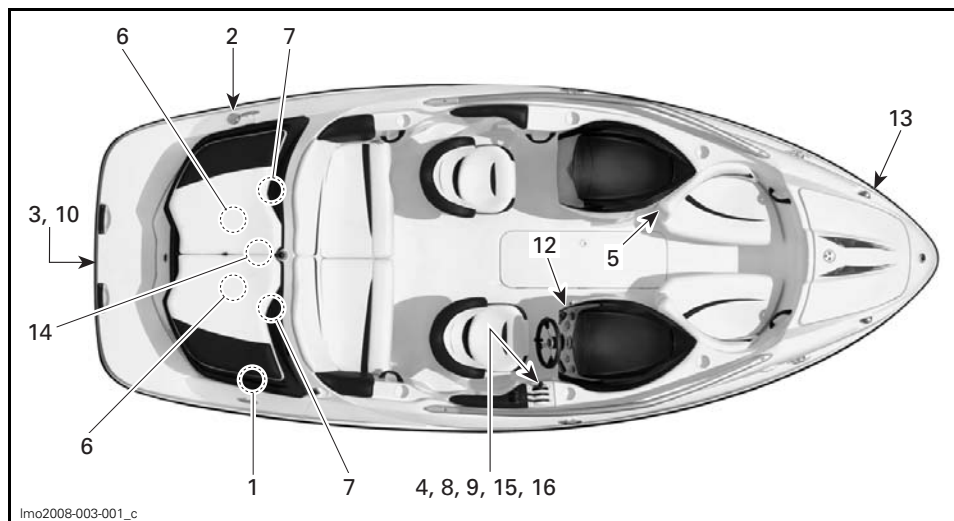
Four Stars-Super Ultra Low emission
The four-star label identifies engines that meet the Air Resources Board's Sterndrive and Inboard marine engine 2009 exhaust emission standards. Personal Watercraft and Outboard marine engines may also comply with these standards. Engines meeting these standards have 90% lower emissions than One Star - Low Emission engines.

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA
Cleaner Watercraft - Get the facts 1-800-END-SMOG
www.arb.ca.gov

219902678

219902678

Étiquettes de sécurité



STRUCTURE DE REMORQUAGE (S'IL Y A LIEU)

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

219700280

219700280

ÉTIQUETTE 1

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter les blessures graves ou la mort causées par un incendie ou une explosion venant de fuites ou de vapeurs d'essence.

- Éteindre le moteur avant de faire le plein.
- Garder le bateau de niveau, libre de tout occupant.
- Tenir l'embarcation loin des flammes nues et des étincelles.
- Utiliser de l'essence sans plomb à 87 d'octane à la pompe.
- Ne pas trop remplir.
- Essuyer l'essence renversée.
- Lors de chaque vérification de préutilisation, s'assurer que le système d'alimentation ne contient aucune fuite et vérifier l'intégrité des composants.

219 700 279

219700279

ÉTIQUETTE 2

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

219700282

219700282

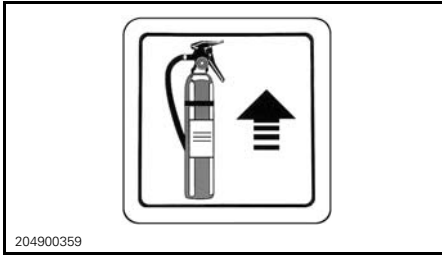
ÉTIQUETTE 3

⚠ AVERTISSEMENT

Les dossiers des sièges arrières doivent toujours être relevés quand le bateau est en marche.

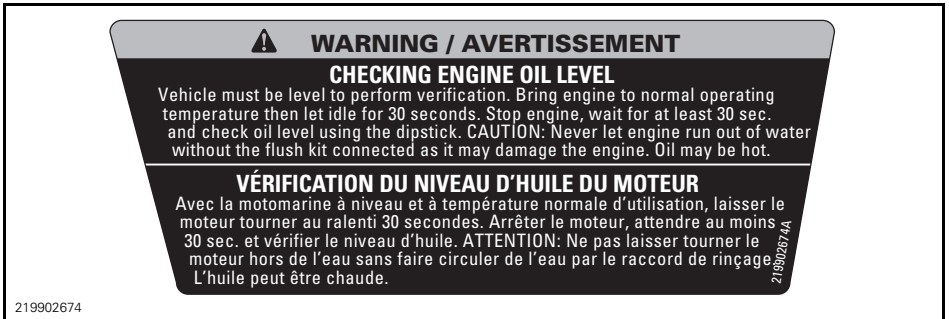
219700287

ÉTIQUETTE 4



204900359

ÉTIQUETTE 5



219902674

ÉTIQUETTE 6



mmo2008-003-007

ÉTIQUETTE 7

▲ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes de sécurité et le Guide du conducteur et suivre leurs directives avant de conduire le bateau. Des avertissements ignorés ou un mauvais usage de ce bateau sport peuvent entraîner des blessures graves et même la mort. La performance de ce bateau sport peut excéder considérablement celle d'autres bateaux que vous avez pu conduire.

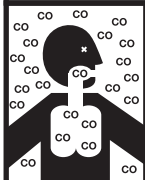
- S'assurer que le levier d'accélérateur, le levier sélecteur et le système de direction fonctionnent et vérifier leur emplacement avant de faire démarrer le(s) moteur(s).
- Relier correctement le cordon de sécurité à votre VFI.
- Le contrôle de la direction est réduit lorsque la vitesse diminue et est absent lorsque le moteur est arrêté.
- Ne pas éclabousser les autres ni sauter les vagues ou les sillages.
- Les occupants doivent en tout temps porter un VFI approuvé ainsi que les vêtements de protection recommandés.
- Ne pas manoeuvrer le bateau si des passagers ne sont pas assis correctement et ne tiennent pas les poignées ou si quelqu'un ou quelque chose obstrue le champ de vision. Lorsque le bateau est en route, ne pas permettre au(x) passager(s) d'utiliser comme siège toute partie du bateau n'étant pas désignée à cet effet dans le Guide du conducteur.
- Garder une distance sécuritaire de tous les autres utilisateurs du plan d'eau.
- BRP recommande un âge de conduite minimum de 16 ans et que l'enfant soit supervisé par un adulte. Se tenir au courant de toutes les lois et règlements qui s'appliquent et les respecter.

219700277

219 700 277

ÉTIQUETTE 8

▲ AVERTISSEMENT



Le monoxyde de carbone (CO) peut causer des dommages cérébraux ou la mort.
 Les gaz d'échappement d'un moteur ou d'une génératrice contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.
 Les symptômes de l'empoisonnement au monoxyde de carbone sont entre autres: nausées, maux de tête, étourdissements, somnolence, perte de conscience.
 Si une personne présente un de ces symptômes, amenez-la à l'air frais.
 Pour plus de renseignements sur l'empoisonnement au monoxyde de carbone, consulter le Guide du conducteur.

219700581

219700581

ÉTIQUETTE 9

▲ DANGER



Le monoxyde carbone (CO) peut causer des dommages cérébraux ou la mort.

Les gaz d'échappement d'un moteur ou d'une génératrice contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

Le monoxyde de carbone s'accumule à l'arrière du bateau lorsque les moteurs ou les génératrices tournent.

Allez à l'air frais si vous éprouvez des nausées, des maux de tête, des étourdissements ou de la somnolence.

219700580

219700580

ÉTIQUETTE 10

⚠ AVERTISSEMENT

Le mauvais usage de la structure de remorquage peut entraîner des blessures graves et même la mort.

- Utiliser la structure uniquement pour le ski ou la planche nautique.
- Faire attention pour ne pas laisser prendre le câble de remorque ni le laisser s'entremêler aux occupants, au bateau ou au moteur.
- Attacher le câble de remorque uniquement au point d'attache central.
- Ne remorquer qu'une seule personne à la fois.
- Ne pas grimper ou s'asseoir sur la structure ni sauter de celle-ci.
- Ne jamais ajouter d'accessoires à la structure à moins qu'ils ne soient approuvés par BRP.

219 700 293

219700293

ÉTIQUETTE 11 – NON MONTRÉE**⚠ AVERTISSEMENT**

Les vapeurs d'essence peuvent provoquer un incendie ou une explosion entraînant des blessures graves ou même la mort.

Lors de chaque vérification de préutilisation, s'assurer que le système d'alimentation ne contient aucune fuite et vérifier l'intégrité; des composants.

Avant de faire démarrer le moteur

TOUJOURS:

- Faire fonctionner le ventilateur de cale pendant 5 minutes.
- Ouvrir le cache-moteur et vérifier s'il y a présence de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.
- Refermer le cache-moteur avant de mettre le moteur en marche.

NE JAMAIS:

- Faire démarrer le moteur s'il y a présence d'odeurs de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

219 700 281

219700281

ÉTIQUETTE 12**⚠ DANGER**

EXHAUST FUMES FROM ENGINES CONTAIN DEADLY CARBON MONOXIDE GAS (CO). BOATS WITH CANVAS OR POOR VENTILATION ARE MOST LIKELY TO COLLECT FUMES. CO SICKNESS SYMPTOMS INCLUDE HEADACHE, NAUSEA AND DIZZINESS. DO NOT MISTAKE FOR SEASICKNESS. VENTILATE BOAT. SEE BOAT OWNER'S MANUAL FOR MORE DETAIL. TH-23

lmo2011-001-014_a

SI MUNI D'UN TOIT BIMINI**Étiquettes de conformité**


219902679

ÉTIQUETTE 13 – CONTRÔLE DES ÉMISSIONS**⚠ WARNING**

TOP SHOULD NOT BE USED WHEN VESSEL SPEED EXCEEDS 35 MPH

lmo2011-001-015_a

SI MUNI D'UN TOIT BIMINI

| | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|
| EMISSION CONTROL INFORMATION | | ENGINE FAMILY | BBCXM1.506GS | FAMILLE DE MOTEUR |  |
| THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO 2011 U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSIONS/EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES. | | FEL | 16.10 g/kW-hr HC+NOx 240 g/kW-hr CO | LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE | |
| RENSEIGNEMENTS SER LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION | | ENGINE DISPLACEMENT | 1493.8 cc | CYLINDREE | |
| CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL REpond AUX NORMES 2011 DE L'EPA DES É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDE. | | EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM | MFL SC CAC | SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS | |
| | | SPARK PLUG TYPE | NGK-DCPRGE | TYPE DE BOUGIE | |
| | | SPARK PLUG GAP | 0.030 in. / 0.7-0.8 mm. | ÉCARTEMENT DES ÉLECTRODES | |
| | | POWER | 174 kW | PUISSANCE | DATE / NO |
| | | FUEL LINE | ATDRPLINE365-A15 | BOYAU ESSENCE | <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px;"></div> |
| SEE OPERATORS GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS. VOIR MANUEL DE L'OPÉRATEUR LES SPÉCIFICATIONS DE MAINTENANCE. | | BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. | | | |

219903484

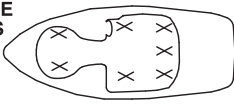
ÉTIQUETTE 14 - CONFORMITÉ AUX NORMES EPA

Étiquettes d'information technique

POSITIONS ASSISES EN FAISANT ROUTE

MAXIMUM DE PERSONNES

7



219701681

ÉTIQUETTE 15 - POSITIONS ASSISES

BRP US Inc.
U.S. COAST GUARD

MAXIMUM CAPACITIES

7 PERSONS OR 619 KG/1365 LBS

619 KG / 1365 LBS, PERSONS, GEAR

THIS BOAT COMPLIES WITH U.S. COAST GUARD SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF CERTIFICATION


BOAT DESIGN CATEGORY: C

204901987

ÉTIQUETTE 16 - CAPACITÉ

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le bateau avant de l'utiliser. Effectuer une vérification de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler d'éventuels problèmes en cours d'utilisation. La vérification de préutilisation permet de détecter toute usure ou détérioration avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Pour obtenir plus de détails concernant ces éléments, consulter les sections concernées.

AVERTISSEMENT

Arrêter les moteurs et débrancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer le bateau seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

Liste de vérification de préutilisation le bateau étant sur une remorque

| RÉSUMÉ | | | |
|------------------------|---|--|-----------------------------|
| BATEAU SUR LA REMORQUE | ÉLÉMENT | OPÉRATION | ✓ |
| | Réservoir d'essence | Faire le plein. | |
| | Coque | Vérifier si elle est endommagée. | |
| | Admission d'eau de la turbine | Inspecter et nettoyer. | |
| | Cale | S'assurer que le bouchon de vidange est bien vissé. | |
| | Compartiment moteur | Vérifier s'il y a des fuites ou une odeur d'essence. Vérifier les composants du système d'échappement. | |
| | Cale | Vérifier s'il y a présence anormale d'eau dans la cale. | |
| | Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | S'assurer qu'il est à «ON». | |
| | Leviers d'accélérateur | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Levier sélecteur | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Direction | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Ventilateur de cale | Activer le ventilateur de cale pendant 5 minutes pour aérer la cale. | |
| | Structure de remorquage (en option) | Vérifier la solidité des points de fixation des attaches. | |
| | Toit bimini (en option) | Vérifier la solidité des points de fixation des attaches. Vérifier si la toile est endommagée. | |
| | Équipement de navigation sécuritaire obligatoire | S'assurer que tout l'équipement de sécurité est à bord. | |
| | Couvercles des compartiments de rangement | S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés. | |
| | Feux de navigation | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Boutons de démarrage/d'arrêt | Vérifier le fonctionnement au démarrage et à l'arrêt des moteurs. | |
| | Interrupteur coupe-circuit des moteurs | Vérifier si les moteurs s'arrêtent lorsqu'on retire le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs. | |
| | BATEAU SUR L'EAU (moteur en marche) | Leviers d'accélérateur | Vérifier le fonctionnement. |
| Levier sélecteur | | Vérifier le fonctionnement. | |
| Direction | | Vérifier le fonctionnement. | |

Liste de vérification de préutilisation le bateau étant accosté

| RÉSUMÉ | | | |
|--|--|--|---|
| BATEAU AU QUAÏ | ÉLÉMENT | OPÉRATION | ✓ |
| | Réservoir d'essence | Faire le plein. | |
| | Cale | Vérifier s'il y a présence anormale d'eau dans la cale. | |
| | Compartiment moteur | Vérifier s'il y a des fuites ou une odeur d'essence. Vérifier les composants du système d'échappement. | |
| | Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | S'assurer qu'il est à «ON». | |
| | Leviers d'accélérateur | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Levier sélecteur | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Direction | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Ventilateur de cale | Activer le ventilateur de cale pendant 5 minutes pour aérer la cale. | |
| | Structure de remorquage (en option) | Vérifier la solidité des points de fixation des attaches. | |
| | Toit bimini (en option) | Vérifier la solidité des points de fixation des attaches. Vérifier si la toile est endommagée. | |
| | Équipement de navigation sécuritaire obligatoire | S'assurer que tout l'équipement de sécurité est à bord. | |
| | Couvercles des compartiments de rangement | S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés. | |
| | Feux de navigation | Vérifier le fonctionnement. | |
| | Boutons de démarrage/d'arrêt | Vérifier le fonctionnement au démarrage et à l'arrêt des moteurs. | |
| Interrupteur coupe-circuit des moteurs | Vérifier si les moteurs s'arrêtent lorsqu'on retire le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs. | | |

Essence

Remplir le réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

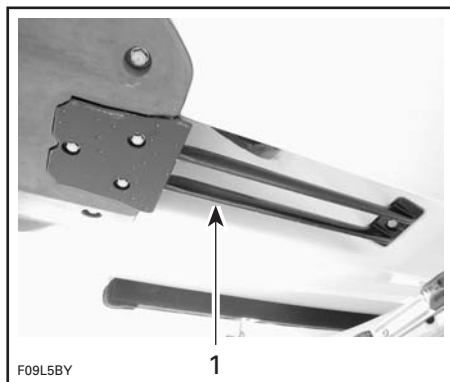
Respecter à la lettre les instructions de la section *POUR FAIRE LE PLEIN*.

Coque

Faire le tour du bateau pour s'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admissions d'eau des turbines

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager les systèmes de refroidissement ou les turbines. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords des hélices; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance du bateau sera grandement réduite.

Cale

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier s'il y a présence anormale d'eau dans la cale. S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

Compartment moteur

S'assurer que le compartiment moteur ne contient pas d'odeurs d'essence et vérifier si les conduits d'essence ne sont pas endommagés et si les courroies du réservoir d'essence et leurs attaches sont en bon état.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a présence d'une fuite ou d'odeurs d'essence, NE PAS faire démarrer le moteur ou utiliser des accessoires électriques. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Pour faire démarrer le moteur et utiliser les accessoires, mettre l'interrupteur à la position «ON».

Système d'accélérateur et de changement de vitesse

Leviers d'accélérateur

Vérifier si le levier d'accélérateur se déplace sans entrave.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

Levier sélecteur

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant,

le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Pour vérifier si le déflecteur de marche arrière se verrouille, mettre le levier sélecteur en position de MARCHE AVANT.

Tirer le déflecteur vers l'arrière.

Le déflecteur est verrouillé s'il demeure levé.

AVIS Si le déflecteur ne demeure pas levé lorsque le levier sélecteur est en MARCHE AVANT, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Direction

Vérifier si la direction fonctionne sans entrave et en douceur. Avec l'aide d'une autre personne, vérifier si la tuyère de turbine fonctionne comme il se doit.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du volant et des tuyères de direction avant de démarrer les moteurs.

Ventilateur de cale

Activer le ventilateur de cale et s'assurer qu'elle se met en marche. Le laisser fonctionner pendant environ 5 minutes pour aérer la cale afin d'évacuer les vapeurs d'essences dangereuses.

Structure de remorquage (en option)

S'assurer que tous les boulons de fixation sont en place et bien serrés.



1. Boulons de montant avant
2. Boulon de fixation arrière (boutons)

Toit bimini (en option)

Vérifier le toit bimini si le bateau en est muni. Vérifier si les points de fixation des attaches sont solides et si la structure est intacte. Vérifier si la toile est endommagée.

Équipement de navigation sécuritaire obligatoire

S'assurer d'avoir à bord tout l'équipement de sécurité exigé par les règlements locaux (extincteur, VFI, dispositifs de signalisation visuelle de détresse, etc.). Pour obtenir la liste de l'équipement requis, communiquer avec une autorité locale compétente.

Vérifier périodiquement les boucles et les attaches des sangles de son vêtement de flottaison individuel pour s'assurer qu'il ne présente aucune déchirure et que les boucles fonctionnent adéquatement.

Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

Feux de navigation

S'assurer que les feux de navigation fonctionnent et remplacer toute lumière défectueuse avant d'utiliser le bateau.

IBoutons de démarrage/d'arrêt du moteur

S'assurer que les interrupteurs fonctionnent bien. Arrêter et démarrer chaque moteur en mettant sous tension les interrupteurs séparément.

AVERTISSEMENT

Si les moteurs ne s'arrêtent pas lorsqu'on appuie sur les boutons de démarrage/d'arrêt, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Interrupteur coupe-circuit des moteurs

Vérifier si les moteurs s'arrêtent lorsqu'on détache le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

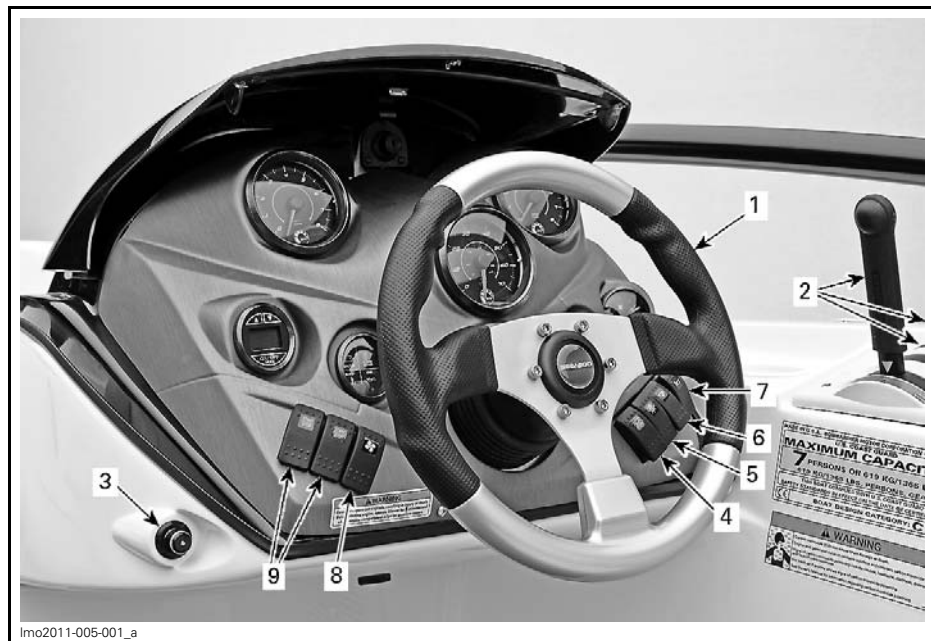
AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le bateau si les moteurs ne s'arrêtent pas en détachant le cordon d'attache.

RENSEIGNEMENTS SUR LE BATEAU

COMMANDES

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans ces cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



VUE DU COCKPIT

1) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Quand on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et quand on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

2) Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur

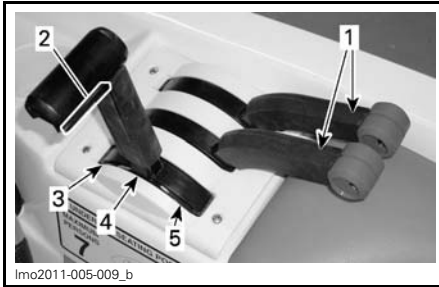
Levier sélecteur

Ce levier a trois positions:

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière.

Pour changer de vitesse:

- Ramener les leviers d'accélérateur complètement vers l'arrière (à la position de ralenti).
- Appuyer sur le bouton de déclenchement (lorsqu'au point mort).



lmo2011-005-009_b

TYPIQUE

1. Ramener les leviers d'accélérateur à la position de ralenti (vers l'arrière) pour changer de vitesse
2. Appuyer sur le bouton de déclenchement
3. Marche avant
4. Point mort
5. Marche arrière

AVIS Ne pas forcer le levier. S'assurer que les leviers d'accélérateur sont à la position de ralenti et que le bouton de déclenchement est enfoncé avant de changer de vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

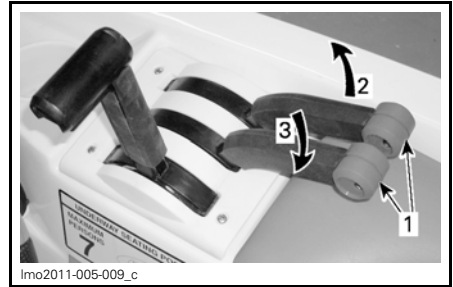
Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque les moteurs tournent au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

Levier(s) d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le ou les leviers vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement les leviers, les moteurs reviennent au ralenti et le bateau s'arrête graduellement grâce à la résistance de l'eau.



lmo2011-005-009_c

TYPIQUE

1. Leviers des moteurs de bâbord et de tribord au régime de ralenti
2. Pour augmenter la vitesse
3. Pour diminuer la vitesse

Le levier d'accélérateur de bâbord commande le moteur de bâbord, tandis que le levier de tribord commande le moteur de tribord. Même si on peut commander individuellement le régime de chaque moteur, il est recommandé de déplacer les leviers en même temps.

3) Interrupteur coupe-circuit des moteurs

⚠ AVERTISSEMENT

L'interrupteur coupe-circuit des moteurs doit être libre de tout objet qui pourrait nuire à son fonctionnement. L'utilisation appropriée du cordon d'attache peut prévenir un fonctionnement involontaire du bateau. Retirer le cordon d'attache lorsque le bateau est arrêté permet d'éviter tout démarrage accidentel.

Pour que les moteurs puissent démarrer, le cordon d'attache doit être bien branché à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

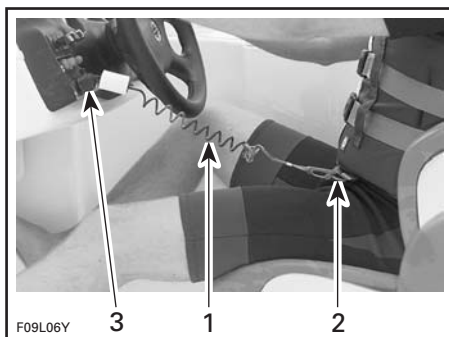
Deux courts bips se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage des moteurs. Si on ne peut démarrer les moteurs, voir la section des **SYSTÈME DE CONTRÔLE**.

Les moteurs s'arrêtent lorsqu'on débranche la clé de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer tout de suite le cordon d'attache s'il est lâche ou ne tient plus sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

Toujours relier le cordon au conducteur, soit par son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou par une dragonne, puis brancher la clé à l'interrupteur coupe-circuit des moteurs avant de démarrer les moteurs.



TYPIQUE

1. Cordon d'attache
2. Fixer le cordon d'attache au VFI
3. Brancher la clé à l'interrupteur coupe-circuit des moteurs

⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est diminué en décélération et nul lorsque les moteurs sont arrêtés. Toujours enlever le cordon d'attache lorsque le bateau n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter les moteurs en appuyant sur les boutons de démarrage/d'arrêt, il est recommandé de débrancher le cordon d'attache lorsqu'on arrête les moteurs.

Autres renseignements sur le système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le capuchon du cordon d'attache contient un circuit électronique (clé D.E.S.S.) qui renferme un numéro de série unique.

Pour faire programmer des clés D.E.S.S. supplémentaires pour votre bateau, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Lorsqu'on arrête les moteurs avec les boutons de démarrage/d'arrêt pendant que le capuchon du cordon d'attache est encore branché à l'interrupteur coupe-circuit des moteurs, on peut redémarrer n'importe quand; il suffit d'appuyer sur les boutons de démarrage/d'arrêt pendant que le système est encore sous tension (environ 10 minutes). Après cet intervalle, on doit enlever et replacer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit pour démarrer les moteurs.

4) Interrupteur des feux du pont

Cet interrupteur a deux positions: «ON» et «OFF».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



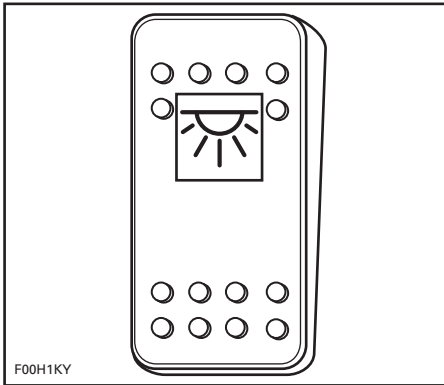
lmo2011-005-005_a

1. Interrupteur des feux du pont



lmo2011-005-005_b

1. Interrupteur des feux de navigation



F00H1KY

INTERRUPTEUR DES FEUX DU PONT

Pousser le bouton à «ON» pour allumer les feux du pont.

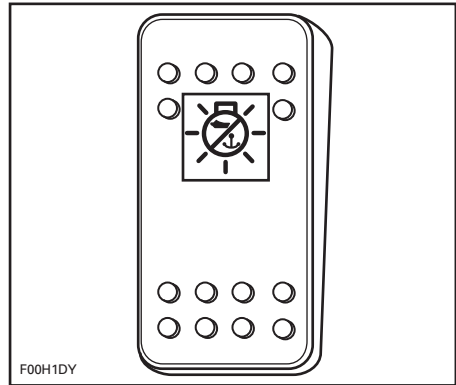
Pousser le bouton à «OFF» pour éteindre les feux du pont.

AVIS Si les feux de pont sont allumés pendant une période prolongée sans que les moteurs tournent, la batterie se déchargera.

5) Interrupteur des feux de navigation

Cet interrupteur a trois positions: «NAV», «OFF» et «ANC».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



F00H1DY

INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION

«ANC»: Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

«OFF»: Éteint tous les feux.

«NAV»: Allume les feux de proue et de poupe en plus d'éclairer les indicateurs.

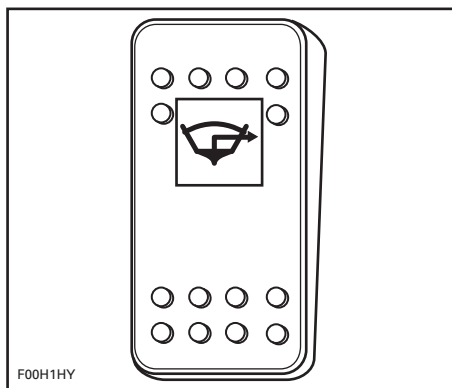
6) Interrupteur de la pompe de cale

Cet interrupteur a deux positions: «ON» et «OFF».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



1. Interrupteur de la pompe de cale



INTERRUPTEUR DE LA POMPE DE CALE

Mettre l'interrupteur à «ON» pour activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois l'opération terminée.

AVIS Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche, car la batterie s'épuisera et la pompe subira des dommages.

La pompe de cale peut fonctionner sans que le cordon d'attache soit branché à l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

AVIS Toujours arrêter la pompe lorsque la cale est vide ou avant d'accélérer. La pompe de cale passera en mode automatique.

Mode automatique de la pompe de cale

La pompe de cale évacue automatiquement l'eau de la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui met la pompe en marche. Lorsque toute l'eau est évacuée, la pompe s'éteint automatiquement.

REMARQUE: Le mode automatique ne se désactive pas, même si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à la position «OFF».

AVIS Si la pompe de cale fonctionne pendant un certain laps de temps lorsque le bateau est amarré, la batterie se déchargera et la pompe de cale cessera de fonctionner.

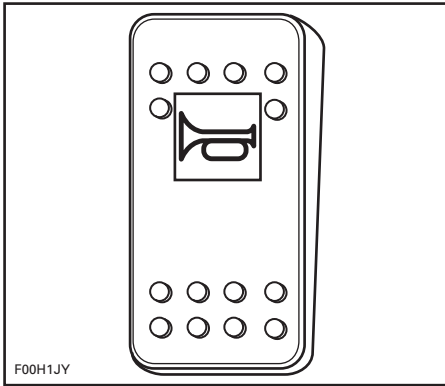
7) Bouton du klaxon

Il s'agit d'un bouton poussoir à deux positions.

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



1. Bouton du klaxon



BOUTON DU KLAXON

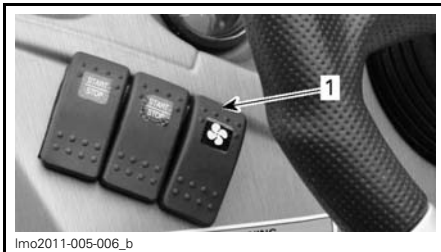
Pousser et tenir le bouton pour activer le klaxon.

Relâcher le bouton pour arrêter le klaxon.

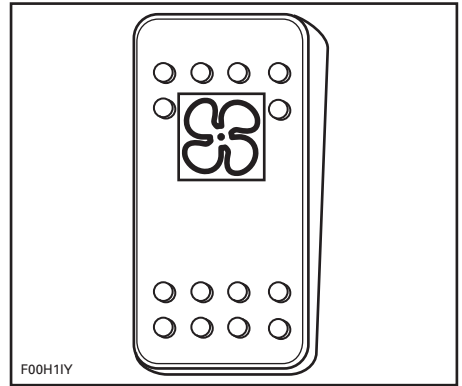
8) Interrupteur du ventilateur de cale

Cet interrupteur a deux positions: «ON» et «OFF».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à gauche du volant.



1. Interrupteur du ventilateur de cale



INTERRUPTEUR DU VENTILATEUR DE CALE

Lorsqu'il est à «ON», le ventilateur aère le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur pendant au moins 5 minutes avant de démarrer les moteurs; l'éteindre lorsque le régime des moteurs est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace en rien l'odorat pour détecter les émissions d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer les moteurs lorsqu'il y a des fuites ou des odeurs d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

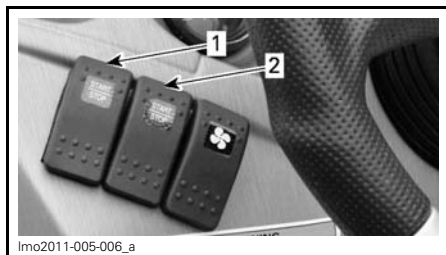
REMARQUE: Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée sans que les moteurs tournent, la batterie risque de se décharger.

Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

9) Boutons de démarrage/d'arrêt

Ces interrupteurs ont deux fonctions: démarrer et arrêter les moteurs.

Ces interrupteurs se trouvent sur la console du conducteur, à gauche du volant.



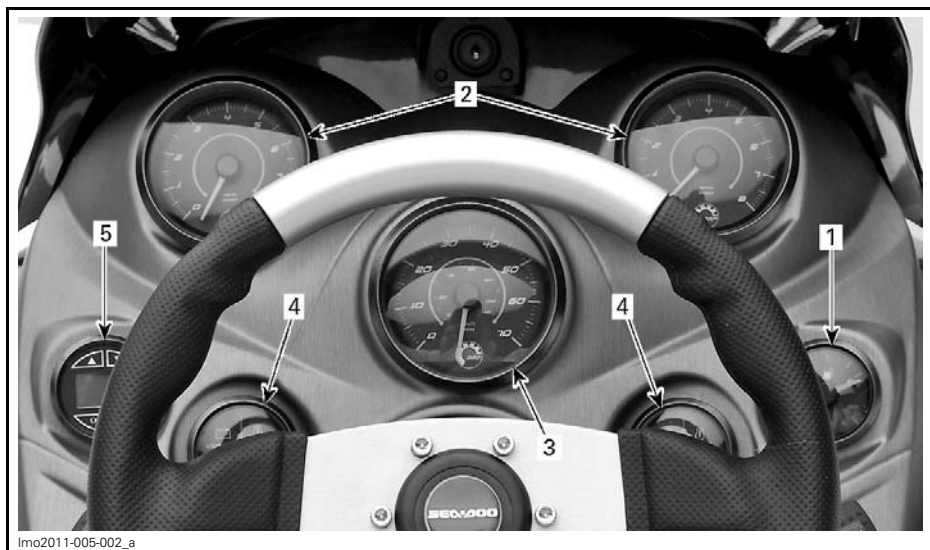
TYPIQUE

1. Interrupteur du moteur de bâbord
2. Interrupteur du moteur de tribord

Démarrage et arrêt des moteurs

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour connaître la procédure complète pour démarrer et éteindre les moteurs.

INDICATEURS



1) Indicateur de niveau d'essence

Lorsque les moteurs fonctionnent, cet indicateur sur le tableau de bord indique la quantité d'essence dans le réservoir.



TYPIQUE - INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation s'allument.

On peut également vérifier le niveau d'essence sans que les moteurs fonctionnent. S'assurer que le cordon d'attache n'est pas branché à l'interrupteur coupe-circuit des moteurs et appuyer

sur un interrupteur de démarrage/d'arrêt; l'indicateur sera alors activé pour environ 30 secondes.

2) Tachymètres

Les tachymètres indiquent la vitesse de rotation des moteurs en tours par minute (tr/mn). Multiplier la lecture par 1000 pour connaître le régime réel.



TYPIQUE - TACHYMÈTRE

Les tachymètres s'allument dès que les feux de navigation s'allument.

3) Indicateur de vitesse

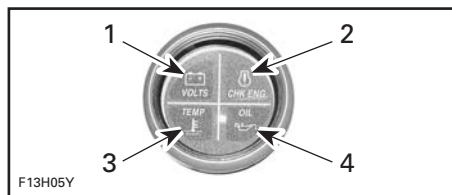
L'indicateur de vitesse indique la vitesse du bateau en milles à l'heure (mi/h) et en kilomètres à l'heure (km/h).



TIPIQUE - INDICATEUR DE VITESSE

L'indicateur s'allume dès que les feux de navigation s'allument.

4) Groupe de voyants



TIPIQUE

1. Batterie
2. Moteur
3. Température
4. Huile

Voyant de batterie faible

Avant que la batterie soit trop faible pour faire démarrer les moteurs, le voyant volts s'allume.

Lorsque le voyant s'allume, cesser immédiatement d'utiliser tout accessoire électrique, puis démarrer les moteurs afin de recharger la batterie.

Voyant «Check Engine»

Lorsque l'ECM détecte un code de panne, le voyant «check engine» s'allume et un signal peut se faire entendre.

Arrêter les moteurs. Attendre une minute, puis redémarrer. Si le voyant demeure allumé, se rendre chez le concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo le plus près.

Voyant de température des moteurs

AVIS Si le voyant de température s'allume, arrêter les moteurs dès que possible.

Arrêter les moteurs dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et faire le plein au besoin.

AVIS Faire fonctionner les moteurs avec une basse pression d'huile peut gravement les endommager.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Voir *LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT* dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*. Si les moteurs continuent de surchauffer, procéder comme suit:

Nettoyer l'admission d'eau des turbines et les hélices comme il est détaillé à la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

Une fois revenu à la rive, rincer les systèmes de refroidissement d'échappement; consulter la section *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION*.

Redémarrer les moteurs. Si le problème persiste, arrêter les moteurs et consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Voyant de pression d'huile

Ce voyant s'allume lorsque la pression d'huile des moteurs est basse ou élevée. Vérifier l'huile le plus tôt possible. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo si le voyant demeure allumé.

AVIS Ne jamais laisser tourner un moteur qui manque d'huile, sinon il pourrait être sérieusement endommagé.

5) Échosondeur

Un échosondeur est inclus en équipement de série; il se trouve sur le tableau de bord.

Il indique la profondeur de l'eau de 0 m à 50 m.



REMARQUE: Dans certaines conditions, il se peut que l'écran numérique n'affiche pas la profondeur. Le fonctionnement de l'écran numérique dépend des conditions d'utilisation.

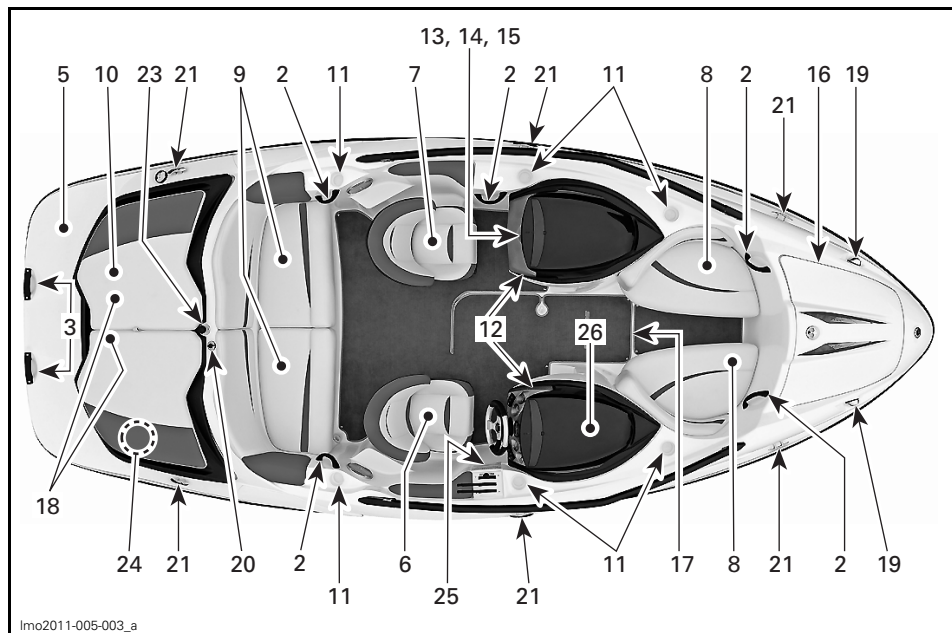
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'échosondeur comme dispositif d'avertissement pour circuler en eau peu profonde.

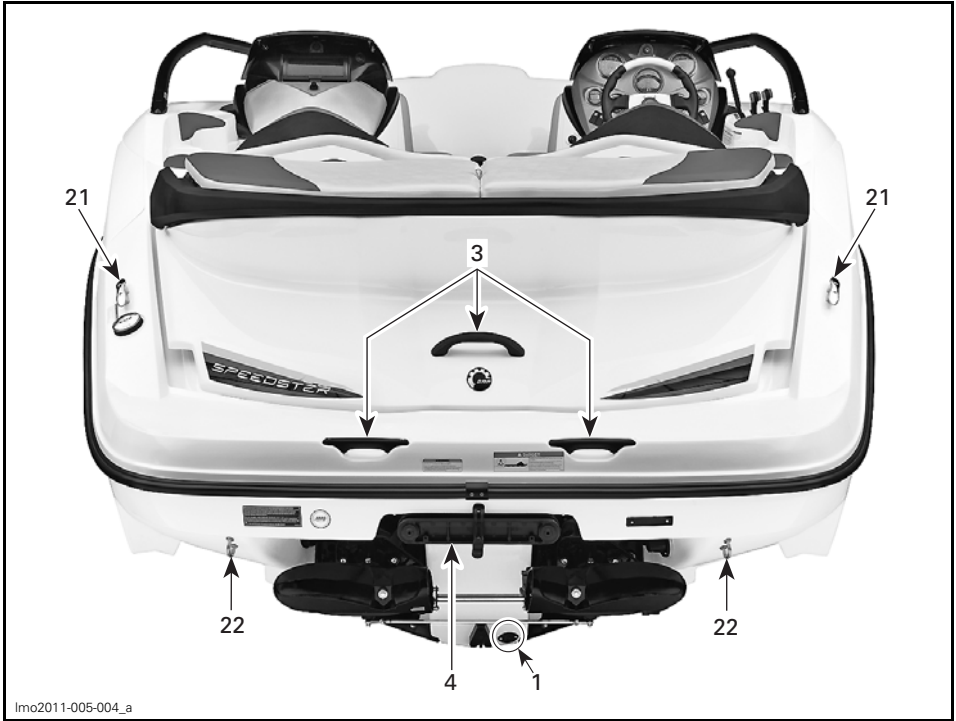
Consulter le *GUIDE D'INSTRUCTIONS* du fabricant pour savoir comment utiliser l'échosondeur.

ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans ces cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



TYPIQUE

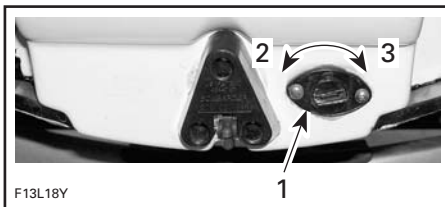


lmo2011-005-004_a

TYPIQUE — VUE DE L'ARRIÈRE

1) Bouchon de vidange de la cale

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, dévisser le bouchon de vidange puis soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) afin que la cale puisse se vider.



F13L18Y

TYPIQUE

1. Bouchon de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

2) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

Malgré ces poignées, ne jamais s'adonner à des manœuvres pouvant éjecter un passager ou le conducteur.

AVIS Ne jamais se servir des poignées de maintien pour tirer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter au début de cette section et se référer aux illustrations propres à l'emplacement des composants.

3) Poignées de maintien arrière

Ces poignées offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

AVIS Ne jamais se servir des poignées de maintien pour tirer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

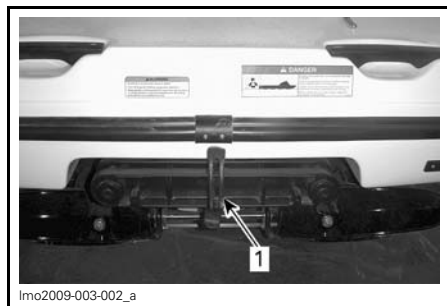
4) Échelle

⚠ AVERTISSEMENT

Les moteurs doivent être arrêtés lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart des turbines ou des grilles d'admission. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur le bateau s'il n'est pas à l'eau ni pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

Cette échelle, qui se trouve sous la plate-forme d'embarquement, est pratique lorsqu'on veut remonter à bord du bateau.

Tirer la sangle pour déverrouiller l'échelle.



TYPIQUE
1. Sangle

Glisser l'échelle vers l'arrière puis pousser vers le bas.



TYPIQUE — ÉCHELLE ABAISSÉE

Pour ranger l'échelle, la lever à l'horizontale, la glisser vers l'avant puis fixer l'attache.

AVIS Afin d'éviter d'endommager l'échelle, ne pas l'utiliser lorsque le bateau est hors de l'eau.

5) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la plate-forme d'embarquement que lorsque les moteurs sont arrêtés. Se tenir à l'écart des jets et des grilles d'admission.

6) Siège du conducteur

Tous les occupants doivent être assis pendant une randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Se servir des poignées de maintien et des sièges en eau agitée.

Pour faire pivoter un siège

Le siège peut pivoter.

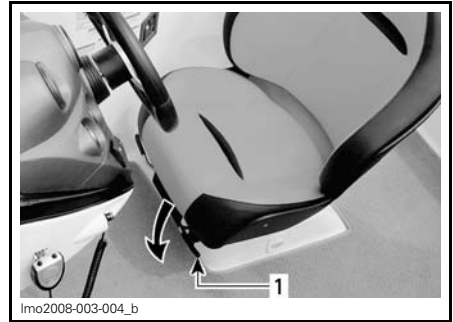
Tirer la manette et la tenir pour faire pivoter le siège.

Relâcher la manette une fois le réglage terminé.



TYPIQUE — TIRER LA MANETTE ET LA TENIR

1. Manette



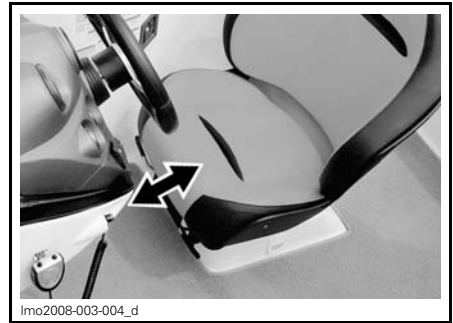
TYPIQUE — APPUYER SUR LE LEVIER ET LE TENIR

1. Manette

Placer le siège à la position désirée.



TYPIQUE — FAIRE PIVOTER LE SIÈGE



TYPIQUE — RÉGLER LE SIÈGE

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le levier du siège du conducteur est verrouillé et que le siège est face au volant avant de partir.

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège du conducteur peut être avancé ou reculé.

Appuyer sur le levier et le tenir afin de déverrouiller le siège.

Relâcher le levier après avoir réglé le siège.

7) Siège de l'observateur/du passager

Situé à tribord à côté du siège du conducteur, ce siège est à l'intention de l'observateur lorsqu'on tire un skieur, un planchiste ou un tube. Pour l'utiliser, tourner le siège vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur, un planchiste ou un tube; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

Pour régler le siège, procéder de la même façon que pour le siège du conducteur.

8) Sièges de proue

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser la plate-forme d'embarquement seulement lorsque les moteurs sont arrêtés.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou mortelles, lorsqu'on circule à une vitesse supérieure à 8 km/h, aucun passager ne doit s'asseoir sur le siège de proue le plus éloigné si celui-ci est orienté vers l'arrière.

Compartiment de rangement du siège de proue

Il y a des compartiments de rangement distincts sous les coussins gauche et droit.

L'extincteur (vendu séparément) doit être bien fixé dans son logement. Sa position de rangement est indiquée sur l'étiquette d'extincteur de l'un des compartiments de rangement.

Pour enlever les coussins, les dégager de leurs attaches et les soulever.

Pour les réinstaller, remettre d'abord le support en «L» et bien appuyer sur les coussins pour les enclencher.



TYPIQUE

1. Attache en «L»

9) Sièges arrière

Tous les passagers doivent être assis pendant une randonnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. Se servir des poignées de maintien et des sièges en eau agitée.

Compartiments de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans les compartiments de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque les couvercles du compartiment de rangement sont ouverts.

Il y a des compartiments de rangement distincts sous les coussins gauche et droit.

Pour enlever les coussins, les dégager de leurs attaches et les soulever.

Pour les réinstaller, remettre d'abord le support en «L» et bien appuyer sur les coussins pour les enclencher.



TYPIQUE

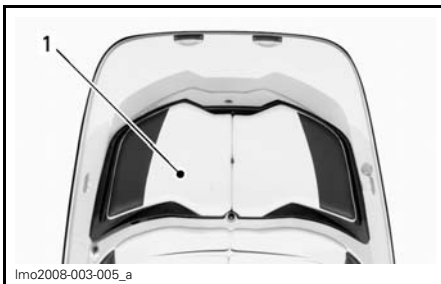
1. Support en «L»

10) Plate-forme de bronzage

Endroit pratique où on peut se reposer ou se faire bronzer lorsque l'ancre est mouillée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage.



TYPIQUE

1. Plate-forme de bronzage

11) Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à grande vitesse ou en eau agitée.

12) Compartiments de rangement des consoles gauche/droite

Ces compartiments étanches sont munis d'une serrure. Le compartiment droit est muni d'un panier amovible destiné à transporter une glacière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

Enfoncer le bouton pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Soulever le couvercle jusqu'à la limite du dispositif de retenue. Le couvercle demeurera dans cette position en eau calme.



1. Enfoncer le bouton

Conserver le Guide du conducteur dans un sac étanche à bord du bateau en tout temps.

AVIS Ne pas retirer le panier pour se procurer davantage d'espace de rangement. Des composants peuvent s'entremêler et entraîner de sérieux problèmes de fonctionnement.

Abaisser le couvercle pour relâcher le mécanisme, puis le descendre lentement. Enfoncer solidement le couvercle pour le verrouiller dès qu'il parvient au verrou.

AVIS Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement est ouvert.

13) Boîte à gants

Ce compartiment verrouillable est très pratique, particulièrement pour ranger de petits objets personnels.

REMARQUE: Toujours enclencher le couvercle de la boîte à gants avant de faire fonctionner le bateau.

AVIS Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle de la boîte à gants est ouvert.

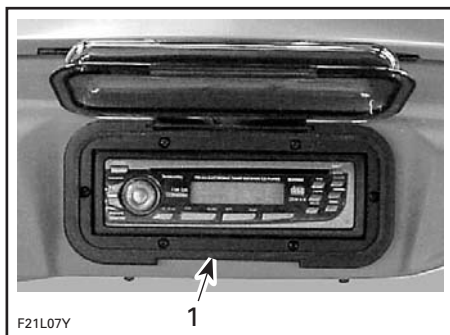


1. Loquet de la boîte à gants

14) Radio AM/FM et lecteur de CD

Pour plus de détails sur le fonctionnement et les caractéristiques de ces appareils, consulter les instructions du fabricant.

AVIS Si on utilise la radio ou le lecteur de CD pendant une période prolongée sans que les moteurs tournent, la batterie risque de se décharger.



TYPIQUE

1. Radio et lecteur de CD

15) Prise de 12 volts

Cette prise sert à alimenter temporairement des accessoires comme un téléphone cellulaire ou tout appareil portatif de 12 volts.



1. Prise de 12 volts

AVIS Fermer le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée afin de la protéger des intempéries.

AVIS Si on fait fonctionner des appareils portatifs de 12 volts pendant une période prolongée sans que les moteurs tournent, la batterie risque de se décharger.

16) Compartiment de rangement de la proue



TYPIQUE — COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA PROUE

AVIS Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement de la proue. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement de la proue est ouvert.

Ce grand compartiment est pratique pour ranger des VFI, des serviettes, etc.

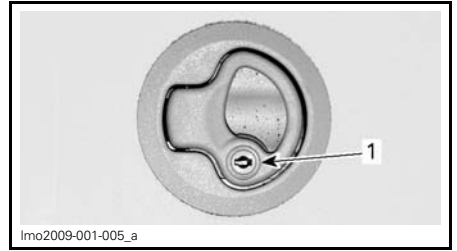
Pour ouvrir le compartiment, soulever la poignée en «T» et la tourner dans un sens ou dans l'autre, puis soulever le couvercle. Pour fermer, abaisser le couvercle et tourner la poignée jusqu'à ce qu'elle vienne à égalité de la cavité.

REMARQUE: Toujours refermer le compartiment.

17) Compartiment de rangement du pont

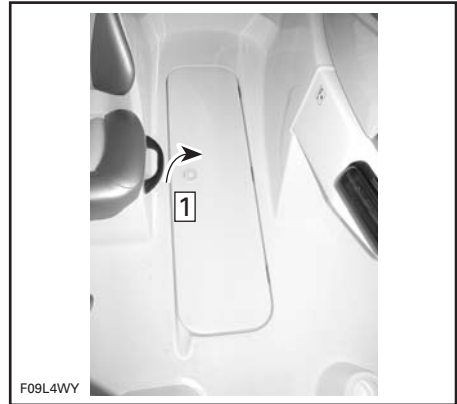
Le compartiment de rangement du pont est l'endroit idéal pour ranger les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

Utiliser la clé pour déverrouiller le compartiment.



1. Verrou

AVIS Ne jamais placer d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement du pont. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment est ouvert.



TYPIQUE

Étape 1: Tirer le verrou et soulever le couvercle

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce que l'amortisseur soit complètement étiré.

Une fois complètement ouvert, le couvercle reste dans cette position lorsque le bateau est en eau calme.

Pour fermer le couvercle, l'abaisser lentement.

Le verrouiller s'il y a lieu.

18) Compartiment de rangement arrière (couvercle du compartiment moteur)

Ce compartiment est très pratique pour ranger de gros objets. C'est l'endroit idéal pour ranger des vêtements de flottaison individuels (VFI) supplémentaires, des serviettes, de la nourriture, etc.

La poignée de déverrouillage du compartiment de rangement arrière se trouve dans le compartiment de rangement de la console du passager. Tirer la poignée de déverrouillage vers le haut et ouvrir doucement le couvercle du compartiment moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête.

L'amortisseur complétera l'ouverture et tiendra le couvercle ouvert.

AVIS Ne jamais laisser d'objets lourds ni fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le couvercle du compartiment de rangement arrière est ouvert.

AVERTISSEMENT

Lorsque le couvercle du compartiment moteur est soulevé, prendre garde de toucher aux pièces électriques en démarrant le moteur ou pendant que ce dernier tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons ou d'outils dans le compartiment moteur ni dans la cale.

AVIS Toujours s'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est fermé et verrouillé avant de remorquer le bateau.

Autre façon d'accéder au compartiment de rangement arrière: tirer sur la courroie entre les coussins de la plate-forme de bronzage.



1. Tirer sur la courroie

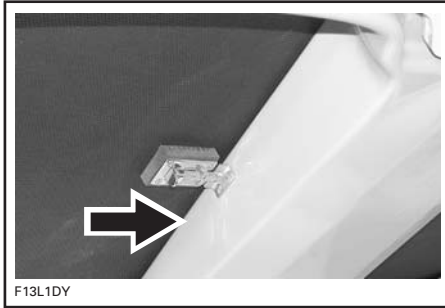
Le couvercle du côté droit s'ouvrira. Le couvercle du côté gauche sera peut-être ouvert.



TIPIQUE — COMPARTIMENT DE RANGEMENT ARRIÈRE

On peut verrouiller manuellement le compartiment de rangement arrière. S'assurer que les coussins de la plate-forme de bronzage sont bien fermés, puis ouvrir le compartiment en soulevant la poignée de déverrouillage, située dans le compartiment de rangement de la console du passager.

Pour verrouiller, glisser le boulon dans le verrou.



POUR FIXER, GLISSER DANS CETTE DIRECTION

Panier de rangement

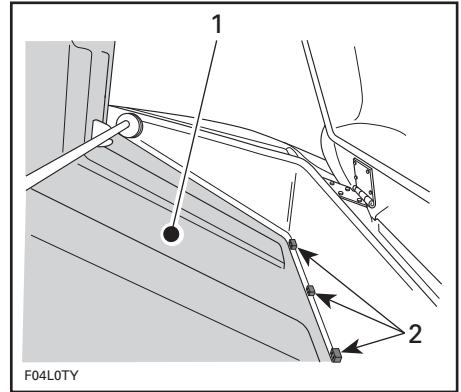
AVIS Pour éviter d'endommager le panier de rangement, son contenu ne doit pas excéder le **POIDS LIMITE** de 22.5 kg.

On peut enlever le panier de rangement pour accéder au compartiment moteur. Prendre la poignée et soulever le panier vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le panier de rangement est soulevé ou retiré, ne pas toucher aux pièces électriques quand on démarre les moteurs ou pendant que ceux-ci tournent. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ou la cale.

Pour remettre le panier de rangement en place, le placer sous ses points d'ancrage, l'abaisser doucement puis pousser vers le bas pour le verrouiller.



TYPIQUE

1. Panier du compartiment de rangement arrière
2. Panier sous ses points d'ancrage

Pour le verrouiller, fermer énergiquement le couvercle du compartiment de rangement.

19) Feux de proue

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe **INTER-RUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION** plus haut dans la présente section.

20) Douille de feu de poupe amovible

Cette douille sert à recevoir le feu de poupe blanc obligatoire.

Le feu de poupe est rangé dans le panier de rangement.

REMARQUE: Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Si le feu de poupe est allumé pendant une période prolongée sans que les moteurs tournent, la batterie se déchargera.

Installation du feu de poupe

1. Pour retirer le feu de poupe du couvercle de compartiment, le tirer hors de celui-ci. Pour le remettre, l'enfoncer dans son logement.



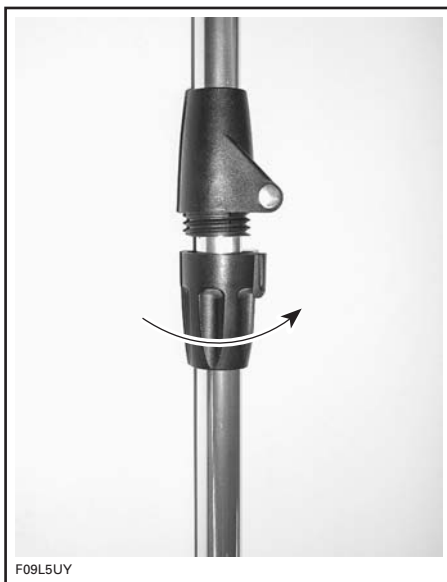
TYPIQUE — FEU DE POUPE DANS LES PINCES DE RANGEMENT

2. Ouvrir le verrou de rangement du feu de poupe tel qu'indiqué.



GLISSER DANS CETTE DIRECTION

3. Visser sur le joint articulé tel qu'illustré ci-dessous.

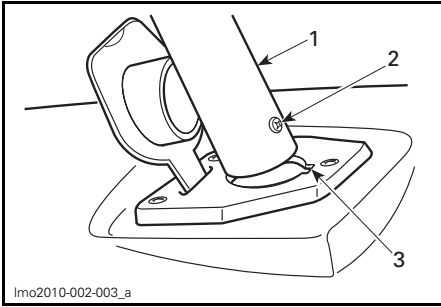


4. Soulever le capuchon du logement.



1. Capuchon du logement

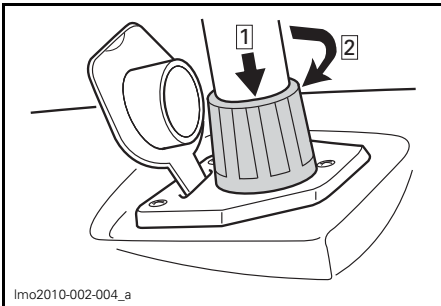
5. Insérer la tige du feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Aligner la tête de vis sur l'encoche du logement.



lmo2010-002-003_a

1. Tige du feu de poupe
2. Tête de vis de la tige
3. Orifice de fixation du logement

6. Enfoncer fermement la tige du feu dans l'orifice pour verrouiller les raccords.
7. Glisser la bague de retenue vers le bas et la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille.



lmo2010-002-004_a

- Étape 1: Pousser vers le bas
Étape 2: Tourner dans le sens horaire pour verrouiller

8. Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe **INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION** plus haut dans cette section.

AVIS S'assurer qu'il y a de la **GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004)** dans l'orifice de fixation du feu pour éviter la corrosion.

La dépose et le rangement du feu s'effectuent dans l'ordre inverse de l'installation.

21) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière afin de bien le fixer. L'usage de défenses gonflées à l'air mais résistantes est également recommandé dans le but de protéger le bateau.

AVIS Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour tirer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

22) Œillets de proue et de poupe

Œillet de proue

Cet œillet sert à amarrer le bateau, à le remorquer ou à l'attacher pendant le transport.



lmo2008-003-009_a

1. Œillet de proue

Œillets de poupe

On peut utiliser ces œillets pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.



TYPIQUE

1. Cœillet de poupe

23) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

Lire attentivement le passage *SPORTS NAUTIQUES* de la section *CONSEILS DE SÉCURITÉ* au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «surf à la traîne» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Tirer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manœuvre de l'embarcation différente et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

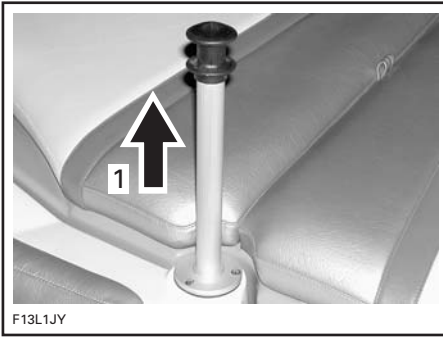
Ce bateau est muni d'un poteau de fixation de câble de ski nautique. Utiliser ce poteau pour tirer un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique.

Tirer le poteau vers le haut afin d'y fixer le câble de ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

⚠ AVERTISSEMENT

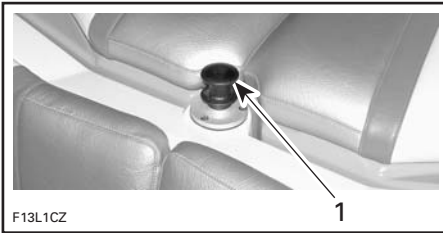
S'assurer que l'observateur surveille le skieur en tout temps. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer d'autres embarcations.



1. Soulever le poteau pour l'utiliser

Abaisser le poteau une fois l'utilisation terminée.



1. Position du poteau de fixation lorsqu'il n'est pas utilisé

Structure de remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

Remorquer un skieur, un planchiste ou un tube rend la manœuvre du bateau différente et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

Cette structure est pratique pour tirer des skieurs ou des planchistes.

AVIS Avant de remorquer le bateau, **TOUJOURS** fixer la structure en position redressée afin de ne pas endommager le bateau ni le véhicule remorqueur pendant le transport ou l'utilisation sur l'eau.

24) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

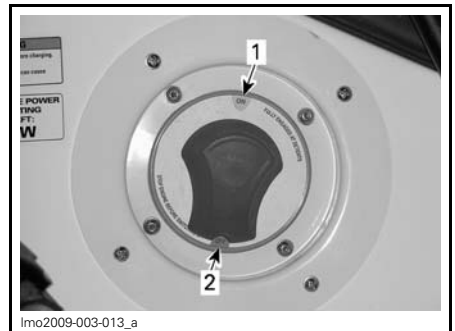
Cet interrupteur sert à couper complètement le circuit du système électrique.

L'interrupteur se trouve sur le mur vertical du côté tribord de la banquette arrière, derrière les jambes du passager.

Lorsqu'il est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont éteints, à l'exception de la pompe de cale. La pompe se mettra en marche automatiquement même si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

Pour utiliser ces accessoires et démarrer les moteurs, mettre l'interrupteur à «ON».

AVIS Arrêter les moteurs avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE

1. Position «ON»
2. Position «OFF»

On recommande de mettre l'interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le comparti-

ment moteur, particulièrement dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

AVIS Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale se mettra en marche si le niveau de l'eau augmente dans la cale.

25) Télécommande pour radio et lecteur de CD

Une télécommande pour la radio et le lecteur de CD est incluse en équipement de série; elle se trouve sur le tableau de bord.



lmo2008-003-012

TYPIQUE — TÉLÉCOMMANDE POUR RADIO

Consulter le *GUIDE D'INSTRUCTIONS* du fabricant pour savoir comment utiliser la télécommande.

26) Glacière intégrée

Compartiment pratique pouvant servir de glacière pour garder au froid des boissons non-alcoolisées.



lmo2008-003-016_a

GLACIÈRE INTÉGRÉE

PÉRIODE DE RODAGE

Utilisation durant la période de rodage

AVIS Suivre à la lettre les instructions de cette section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement des moteurs pourraient diminuer.

Une période de rodage de 10 heures est nécessaire avant de pouvoir utiliser le véhicule à plein régime de façon continue.

Pour bien effectuer le rodage, ne pas avancer la manette d'accélérateur au-delà des 3/4 de sa course. Cependant, de brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Éviter les accélérations maximales soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage, car les moteurs pourraient être endommagés.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Procéder à la **VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION** du bateau et apprendre à bien connaître chaque commande et leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou si une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Chargement/déchargement

AVIS Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que le bouchon de vidange de la cale est bien vissé.

Dès que le bateau est chargé sur la remorque, mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF».

Dévisser le bouchon de vidange pour que l'eau puisse s'écouler de la cale lorsque le bateau est chargé sur la remorque.

Embarquement

Comme pour tout autre bateau, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que les moteurs sont arrêtés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les moteurs devraient être arrêtés lorsqu'on monte à bord du bateau ou qu'on utilise la plate-forme d'embarquement.

AVIS Ne jamais utiliser le système de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

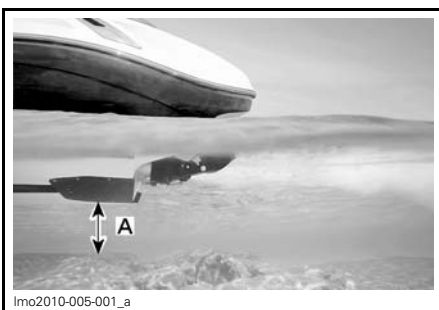
Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, utiliser la plate-forme d'embarquement pour monter à bord.



TYPIQUE

AVIS Même si le bateau ne requiert que 30 cm d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la coque avant de démarrer les moteurs, afin de protéger le système de propulsion. Si la profondeur de l'eau est inférieure à 90 cm et que les moteurs fonctionnent, les hélices tournent et des débris au fond de l'eau peuvent être aspirés, ce qui peut endommager le système de propulsion.



TYPIQUE

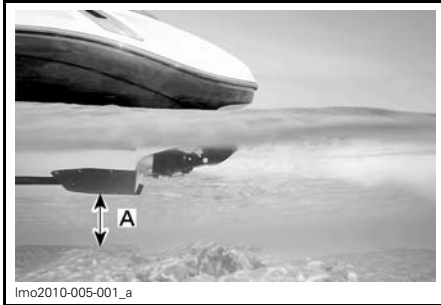
A. 90 cm

Embarquement en eau peu profonde

En eau peu profonde, monter à bord du bateau grâce à l'échelle avant ou arrière.

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place à bord du bateau. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



Imo2010-005-001_a

TYPIQUE

A. 90 cm

AVIS Démarrer les moteurs ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

Les moteurs ne doivent pas tourner lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Nager à l'arrière du bateau.

Détacher l'échelle rétractable et la tirer jusqu'à ce qu'elle soit accessible.

Grimper dans l'échelle et se soulever à l'aide des poignées de la plate-forme d'embarquement.



Imo2010-003-101

TYPIQUE

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment moteur, la saisir et continuer de se hisser en plaçant un genou sur la plate-forme d'embarquement.



Imo2010-003-102

TYPIQUE

Continuer de grimper sur le couvercle du compartiment moteur pour atteindre le pont.



Imo2010-003-103

TYPIQUE

REMARQUE: La dernière personne à être montée à bord doit fixer l'échelle solidement en place à l'aide du dispositif de retenue avant de rejoindre son siège.

AVIS Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Toujours fixer l'échelle à l'aide de l'attache avant d'utiliser le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer les moteurs avant que les passagers soient bien assis.

Démarrage des moteurs

REMARQUE: Avant de démarrer les moteurs pour la première fois de la journée, effectuer la vérification de préutilisation complète, telle que décrite dans la section *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION*.

Ouvrir le couvercle du compartiment moteur et s'assurer que le compartiment moteur ne contient aucune odeur d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a présence de fuites ou d'odeurs d'essence, **NE PAS** faire démarrer le moteur. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

1. Refermer le couvercle du compartiment moteur.
2. Activer le ventilateur de cale pendant 5 minutes puis éteindre l'interrupteur du ventilateur de cale.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer les moteurs pour aérer la cale.

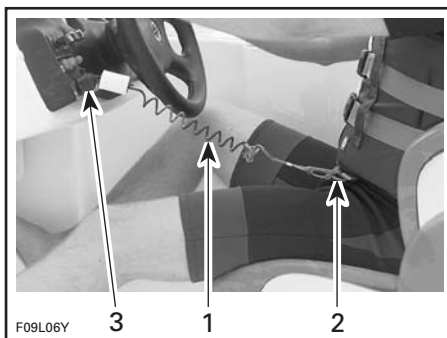
3. Relier le cordon d'attache à votre VFI ou à une dragonne.

⚠ AVERTISSEMENT

Le cordon d'attache doit être fixé au conducteur en tout temps lorsque le moteur tourne.

4. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

REMARQUE: L'attache du cordon d'attache doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'em mêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande.



TYPIQUE

1. Cordon d'attache
2. Cordon fixé au VFI
3. Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs

REMARQUE: Si un signal sonore autre que deux courts bips se fait entendre, on doit corriger une situation anormale. Consulter le tableau dans la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour connaître la signification des signaux.

5. S'assurer que tous les passagers sont bien assis conformément à l'étiquette de sécurité. Se référer à la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours être assis avant que le bateau soit démarré. Ne permettre à quiconque de demeurer à proximité du système de propulsion.

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

AVIS S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière de la coque une fois que tous les passagers ont pris place à bord du bateau. Sinon, le système de propulsion pourrait subir des dommages. Ne pas accélérer brusquement.

6. S'assurer que le levier sélecteur est au point mort et que les leviers d'accélérateur sont au ralenti.
7. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et le maintenir. Relâcher immédiatement une fois le moteur démarré. Démarrer un moteur à la fois.

AVIS Pour éviter la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes; de plus, le laisser reposer 30 secondes entre chaque lancement pour lui permettre de refroidir et pour que le mécanisme se dégage. Prendre garde que la batterie se décharge.

8. Consulter les tachymètres pour surveiller le fonctionnement des moteurs.

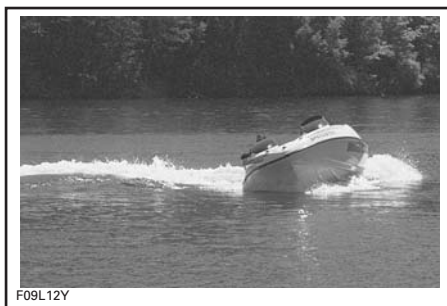
Pour s'éloigner du bord

Mettre le(s) levier(s) d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur à la position désirée.

Accélérer **progressivement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que les moteurs ne sont pas réchauffés.

Virages

Lorsqu'on tourne le volant, on fait pivoter les tuyères de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



F09L12Y

TYPIQUE — VIRAGE À DROITE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit actionner les leviers d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Actionner le levier et tourner le volant pour changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner un bateau à jet. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

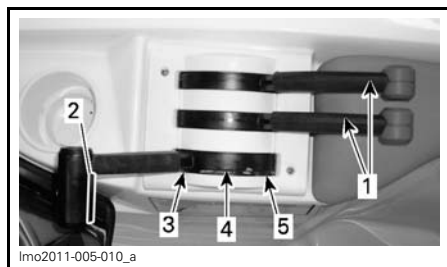
Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière, le déflecteur de marche arrière monte ou descend selon la position voulue.

Marche avant

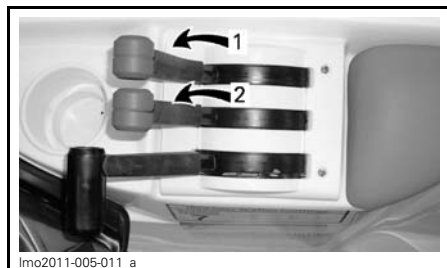
Pour avancer:

1. Appuyer sur le bouton de déclenchement et placer le levier sélecteur en position de «marche avant».



TYPIQUE

1. Leviers d'accélérateur doivent être complètement tirés vers l'arrière (ralenti) pour changer de vitesse
 2. Bouton de déclenchement enfoncé
 3. Marche avant
 4. Point mort
 5. Marche arrière
2. Pousser les leviers d'accélérateur vers l'avant pour accélérer.



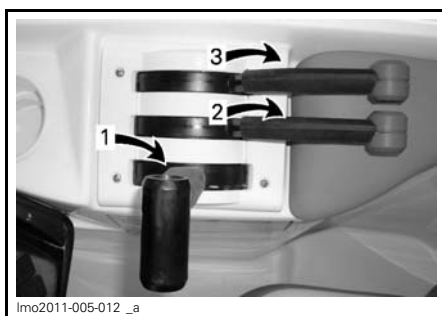
1. Levier d'accélérateur de tribord en position de marche avant
2. Levier d'accélérateur de bâbord en position de marche avant

Point mort

Pour passer au point mort, redresser le levier sélecteur jusqu'à ce qu'il soit verrouillé au point mort. Les déflecteurs de marche arrière se trouveront alors au centre, ce qui fera dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

Les turbines tournent lorsque le levier sélecteur est au point mort.

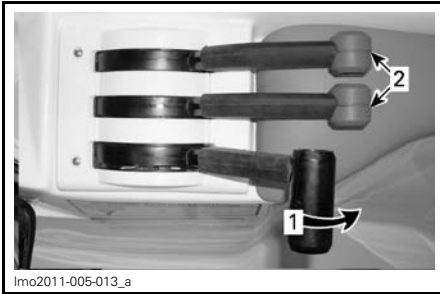


TYPIQUE

1. Levier sélecteur au point mort
2. Levier d'accélérateur de bâbord en position de ralenti
3. Levier d'accélérateur de tribord en position de ralenti

Marche arrière

Pour passer en marche arrière, appuyer sur le bouton de déclenchement et tirer le levier sélecteur complètement vers l'arrière. Les déflecteurs de marche arrière seront alors abaissés, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



lmo2011-005-013_a

TYPIQUE

1. Levier sélecteur en position de marche arrière
2. Leviers d'accélérateur en position de ralenti

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse des moteurs juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

Le bateau se comporte différemment en marche arrière. Lors d'une première sortie, pratiquer cette manœuvre avec soin à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut bien se familiariser avec ces manœuvres dès la première sortie et avant de transporter des passagers.

Arrêt des moteurs

Pour arrêter les moteurs, tirer complètement le ou les leviers d'accélérateur vers l'arrière et retirer le cordon d'attache ou appuyer sur les boutons de démarrage/d'arrêt.

Ne jamais laisser le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque les moteurs sont arrêtés. Ne jamais laisser le cordon d'attache branché à l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsqu'on ne conduit pas le bateau pour éviter que des enfants l'utilisent sans autorisation, qu'il y ait un vol, etc.

Recommandations générales

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans ces conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à basse vitesse. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Conduite de nuit

Entre le coucher et le lever du soleil, utiliser les feux de navigation et réduire la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Entre le coucher et le lever du soleil, les feux de navigation devraient toujours être utilisés. S'assurer que le feu de poupe est installé. Voir **DOUILLE DE FEU DE POUPE** dans la présente section pour connaître son emplacement et effectuer son installation.

Comment aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau lorsqu'on aborde une vague. Se tenir prêt à diriger et à rééquilibrer le bateau.

Conserver une bonne distance d'avec les bateaux dont on aborde les sillons.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et les passagers peuvent adopter une position semi-accroupie en tenant les poignées pour augmenter leur stabilité. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme tremplin.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

À l'approche du quai, ralentir jusqu'au régime de ralenti et mettre le levier sélecteur, selon les besoins, au point mort, en marche avant ou en marche arrière. Couper les moteurs juste avant d'arriver le long du quai.

⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est réduit lorsqu'on décélère et nul lorsque les moteurs sont arrêtés.

Appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt pour arrêter les moteurs.

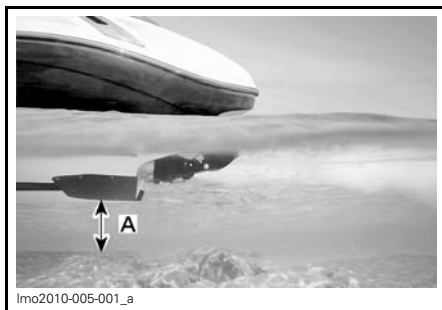
⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'on puisse arrêter les moteurs en appuyant sur les boutons de démarrage/d'arrêt, nous recommandons fortement de prendre la bonne habitude d'arrêter les moteurs en retirant le cordon d'attache.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de faire monter le bateau sur la plage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter les moteurs avec le cordon d'attache dès qu'il n'y a plus que 90 cm d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm d'eau sous la coque

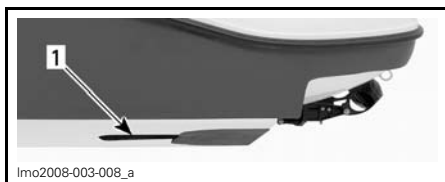
⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage des grilles d'admission d'eau et des hélices

L'eau est aspirée par les turbines par ces ouvertures. Les grilles minimisent la quantité de matières étrangères qui pénètrent dans le système de propulsion.



TYPIQUE

1. Grille d'admission

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné des grilles d'admission lorsque les moteurs tournent. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et provoquer de graves blessures ou la noyade.

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler dans les grilles d'admission, les arbres de transmission et/ou les hélices. Certains problèmes peuvent surgir lorsque les admissions d'eau sont obstruées. Par exemple:

1. **Cavitation:** Les moteurs tournent rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe des moteurs et endommagera leurs composants internes.

Nettoyer la partie obstruée d'une des façons suivantes:

Nettoyage sur l'eau: Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs pour arrêter le ou les moteurs. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même. Laisser le temps aux algues ou aux autres débris de se détacher de la ou des grilles. Répéter si nécessaire.

Si, dans les cas extrêmes, le système est toujours obstrué, procéder ainsi:

1. Le ou les moteurs en marche, mettre le levier sélecteur en marche arrière et varier la vitesse du moteur brusquement à plusieurs reprises.
2. Essayer d'accélérer de nouveau.

La plupart du temps, les débris seront expulsés du système de propulsion.

Nettoyage hors de l'eau: Si le système est toujours obstrué, arrêter le ou les moteurs en enlevant le cordon d'attache.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la ou les turbines, débrancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs pour empêcher le démarrage accidentel du ou des moteurs.

Depuis le dessous du bateau, nettoyer manuellement les admissions d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

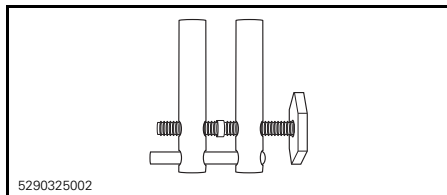
AVIS Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues s'accumulent plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si les grilles d'admission d'eau sont endommagées. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour la réparation.

Remorquage du bateau sur l'eau

On devrait prendre des précautions spéciales pour remorquer un bateau Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h.

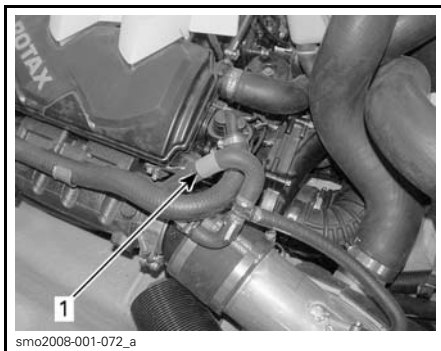
Avant de remorquer le bateau sur l'eau, installer un GRAND PINCE-BOYAU (N/P 529 032 500) sur le boyau de sortie d'eau du collecteur d'échappement de chaque moteur.



Cela empêchera les systèmes d'échappement de se remplir d'eau. En effet, lorsque les moteurs sont arrêtés, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS Si on n'utilise pas le pince-boyau, les moteurs pourraient être endommagés. Si le bateau Sea-Doo ne fonctionne plus et qu'il faut le remorquer sur l'eau, circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

Installer les pince-boyaux sur les boyaux de sortie d'eau du collecteur d'échappement de chaque moteur comme le montre la photo ci-après.



TYPIQUE

1. Installer un pince-boyau ici

AVIS Une fois le remorquage terminé, enlever les pince-boyaux avant d'utiliser le bateau, sinon les moteurs subiront des dommages.

Chavirement du bateau

Ce bateau est conçu pour être difficile à chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. Si le bateau chavire, ne pas oublier qu'il flottera quand même. Il est normalement préférable de demeurer près du bateau pour faciliter le repérage des occupants.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer les moteurs. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé/moteur noyé d'eau

Pour limiter les dommages aux moteurs, faire l'opération suivante dès que possible.

1. Vider la cale.
2. Si le bateau était submergé dans l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de démarrer les moteurs. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers les moteurs et pourrait les endommager gravement.

3. Confier dès que possible l'entretien du bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien des moteurs, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre le bateau à un entretien adéquat, les moteurs **subiront** de graves dommages.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

ENTRETIEN

INSPECTION INITIALE

On recommande de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. L'inspection initiale est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection initiale est aux frais du propriétaire.

On recommande de faire signer la partie ci-dessous par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Date de l'inspection initiale

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

| TABLEAU D'INSPECTION INITIALE | REEMPLACER | | | | |
|---|-------------------|--|---|--|---|
| | AJUSTER | | | | |
| | LUBRIFIER | | | | |
| | NETTOYER | | | | |
| | INSPECTER | | | | |
| MOTEUR | | | | | |
| Huile et filtre à huile | | | | | X |
| Supports de moteur | X | | | | |
| Protection contre la corrosion | | | X | | |
| SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT | | | | | |
| L'état des fixations, des boyaux et des composants du système d'échappement. Vérifier également s'il y a des fuites | X | | | | |
| SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT | | | | | |
| Boyaux et fixations | X | | | | |
| Liquide de refroidissement | X | | | | |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | | | | |
| Câble d'accélérateur | X | | | | |
| Carter de papillon | X | | | | |
| Conduits d'essence, connexions, soupapes de détente et vérification d'étanchéité du réservoir d'essence | X | | | | |
| Brides de réservoir d'essence | X | | | | |

| TABLEAU D'INSPECTION INITIALE | REEMPLACER | | | | |
|--|------------|--|--|--|--|
| | AJUSTER | | | | |
| | LUBRIFIER | | | | |
| | NETTOYER | | | | |
| | INSPECTER | | | | |
| SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR | | | | | |
| Filtre à air | X | | | | |
| SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS) | | | | | |
| Sondes de l'EMS | X | | | | |
| Codes de panne de l'EMS | X | | | | |
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | | | | |
| Bougies | X | | | | |
| Connexions électriques (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.) | X | | | | |
| Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | X | | | | |
| Support de batterie | X | | | | |
| DIRECTION | | | | | |
| Câble et connexions de direction | X | | | | |
| Manchons de tuyère de direction | X | | | | |
| SYSTÈME DE PROPULSION | | | | | |
| Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission) | X | | | | |
| Système de changement de vitesses, câble et connexions | X | | | | |
| Protecteur d'hélice | X | | | | |
| Bague d'usure de l'hélice | X | | | | |
| COQUE/CARROSSERIE | | | | | |
| Bouchon de vidange (à l'intérieur de la cale). S'assurer qu'il n'y ait pas d'obstruction | X | | | | |
| Poteau de fixation de câble de ski nautique (ski/planche nautique) | X | | | | |

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du bateau demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuer l'entretien du bateau en observant les consignes du tableau d'entretien suivant.

Suivre le tableau d'entretien ne dispense pas de faire la vérification de préutilisation.

AVERTISSEMENT

Si le bateau n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

On recommande de faire faire l'inspection annuelle de sécurité.

Faire l'entretien de routine en fonction des heures et des conditions d'utilisation. Un bateau utilisé de façon intensive nécessitera des inspections et un entretien plus fréquents.

| A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE | TOUTES LES 25 HEURES | | | | | LÉGENDE |
|--|---|---|-------|-------|----|---|
| | TOUTES LES 50 HEURES | | | | | |
| PIÈCE/TÂCHE | TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON | | | | | RESPONSABLE |
| | TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS | | | | | |
| MOTEUR | | | | | | |
| Huile à moteur et filtre | | | R (1) | | CS | (1) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (2) Vérifier la force de friction. (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. |
| Supports de moteur | | I | | | CS | |
| Embrayage du compresseur volumétrique | | | | I (2) | CS | |
| Protection contre la corrosion | | | | L (3) | CO | |
| SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT | | | | | | |
| Fixations du système d'échappement, état des conduits et composants | | | I (4) | | CS | (1) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (4) Vérifier également s'il y a des fuites. (5) Rincer tous les jours si on utilise le bateau en eau salée ou sale. |
| Rinçage du système d'échappement | (1) (5) | | | | CO | |

| A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE | TOUTES LES 25 HEURES | | | | | |
|--|---|--|---------------------|---|-----------|--|
| | TOUTES LES 50 HEURES | | | | | |
| | TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON | | | | | |
| | TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS | | | | | |
| | RESPONSABLE | | | | | |
| PIÈCE/TÂCHE | LÉGENDE | | | | | |
| SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT | | | | | | |
| Boyaux et attaches | | | I | | CS | — |
| Liquide de refroidissement | | | | R | CS | |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | | | | | |
| Câble d'accélérateur | | | I ⁽³⁾ | | CS | (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. |
| Carter de papillon | | | I, L ⁽³⁾ | | CO/ CS | |
| Conduits d'essence, connexions, soupape de détente et mise sous pression du système d'alimentation | | | I | | CS | |
| Brides de réservoir d'essence | | | I | | CO | |
| SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR | | | | | | |
| Filtre à air | | | I ⁽⁶⁾ | | CS | (6) Remplacer au besoin. |
| SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR | | | | | | |
| Sondes de l'EMS | | | I | | CS | — |
| Codes de panne du système de gestion du moteur | | | I | | CS | |

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

| A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE | TOUTES LES 25 HEURES | | | | | LÉGENDE |
|--|---|--|------------------|---|----|--|
| | TOUTES LES 50 HEURES | | | | | |
| | TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON | | | | | |
| | TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS | | | | | |
| | RESPONSABLE | | | | | |
| PIÈCE/TÂCHE | | | | | | |
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | | | | | |
| Bougies | | | I | R | CS | (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. |
| Connexions électriques (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, etc.) | | | I | | CS | |
| Connecteurs du ECM et du VCM (inspection visuelle sans rien débrancher) | | | I ⁽³⁾ | | CO | |
| Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.) | | | I | | CS | |
| Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie | | | I | | CS | |
| Support de batterie | | | I | | CS | |
| Batterie | | | I | | CS | |
| Bornes de la batterie | | | L | | CS | |
| Connecteurs de feu de poupe | | | L | | CO | |
| DIRECTION | | | | | | |
| Câble de direction et connexions | | | I | | CS | — |
| Douilles de la tuyère de direction | | | I | | CS | |

| A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE | TOUTES LES 25 HEURES | | | | | PIÈCE/TÂCHE LÉGENDE | |
|--|---|------------------|-------------------------|--|--|--|---|
| | TOUTES LES 50 HEURES | | | | | | |
| | TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON | | | | | | |
| | TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS | | | | | | |
| | RESPONSABLE | | | | | | |
| | LÉGENDE | | | | | | |
| PROPULSION | | | | | | | |
| Arbre de transmission | | | L ⁽³⁾ (7) | | | CS | (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (7) Lubrifier pour protéger contre la corrosion. (8) Vérifier chaque mois (aux deux semaines en eau salée) et remplacer au besoin. |
| Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission) | | I | | | | CS | |
| Système de changement de vitesses, câble et connexions | | | I | | | CS | |
| Défecteur de marche arrière | | L ⁽³⁾ | | | | CO | |
| Arbre de transmission/cannelures de l'hélice | | | I, L | | | CS | |
| Manchon de l'hélice | | | I | | | CS | |
| Anneau d'étanchéité, manchon et joint torique de l'arbre d'hélice | | | I ⁽³⁾ | | | CS | |
| Hélice et bague d'usure | | I | | | | CS | |
| Anode sacrificielle | | | (8) | | | CO | |
| COQUE/CARROSSERIE | | | | | | | |
| Loquet(s), verrou(s) et charnière(s) du couvercle du compartiment de rangement | | | I, L (3) | | | CO | (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (9) Vérifier s'il est obstrué. |
| Orifices de vidange du pont/clapet de cale | | | I | | | CO | |
| Bouchon de vidange (dans la cale) | | | I ⁽⁹⁾ | | | CO | |
| Fixations et poteau de fixation du câble de ski nautique/planche nautique | | | I, L (3) | | | CO | |

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez les moteurs et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

⚠ ATTENTION Certaines pièces du compartiment moteur peuvent être très chaudes.

Carter de papillon

Lubrification du carter de papillon

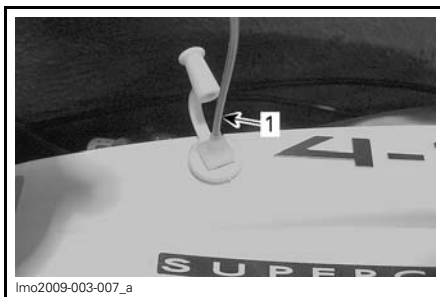
Lubrifier le carter de papillon de chaque moteur avec du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

Utiliser le raccord de lubrification sur le dessus du moteur.



ENLEVER LE CAPUCHON
1. Raccord de lubrification

Le moteur **étant arrêté**, vaporiser du lubrifiant au minimum de 3 à 5 secondes pour assurer une bonne lubrification.



1. Aiguille du contenant dans le raccord de lubrification

Câbles d'accélérateur

Inspection des câbles d'accélérateur

Déplacer les leviers d'accélérateur une fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'ils fonctionnent bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo s'il faut régler les leviers.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier le réglage ou la position des câbles d'accélérateur.

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée

Utiliser l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

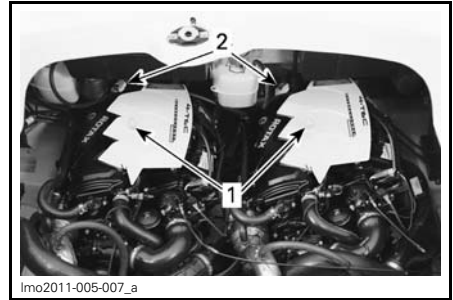
REMARQUE: Le moteur de ce bateau a été développé et validé en utilisant l'huile semi-synthétique XPS^{MC}. BRP recommande fortement l'utilisation de son huile semi-synthétique XPS en tout temps.

Si l'huile XPS n'est pas disponible, utiliser une huile **minérale** 10W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile.

AVIS NE JAMAIS utiliser d'huile synthétique. Cela nuit au bon fonctionnement de l'embrayage du compresseur. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Une huile minérale (SM ou SL de l'API) peut également contenir des additifs (agents modifiant le coefficient de frottement) qui peuvent causer un glissement inapproprié de l'embrayage du compresseur volumétrique et mener à une usure prématurée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile inadéquate ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Si on les fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, les moteurs pourraient être sérieusement endommagés.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Capuchon

Le bateau doit être sur une surface de niveau.

On peut vérifier le niveau d'huile que le bateau soit dans l'eau ou hors de l'eau.

Si le bateau est hors de l'eau

Si le bateau est hors de l'eau et sur une remorque, immobiliser les roues de la remorque, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Fixer un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage. Suivre les instructions du paragraphe *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

AVIS Lorsque le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire tourner le ou les moteurs sans alimenter les systèmes d'échappement en eau, car les systèmes d'échappement pourraient subir de graves dommages.

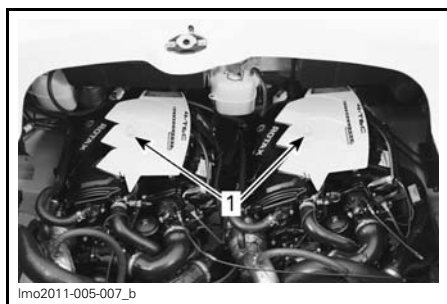
AVIS Ne jamais laisser tourner le ou les moteurs plus de 2 minutes, car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque le bateau est hors de l'eau.

Suite de la procédure (bateau dans l'eau ou hors de l'eau)

Il est très important de respecter cette marche à suivre pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile à moteur.

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

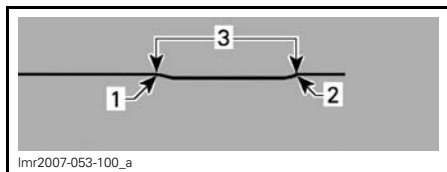
1. Faire tourner le moteur à sa température normale de fonctionnement.
2. Laisser le moteur tourner au ralenti **30 secondes**.
3. Arrêter le moteur.
4. **Attendre au moins 30 secondes**.
5. Retirer la jauge et l'essuyer.



TYPIQUE

1. Jauge

6. Remettre la jauge et la pousser jusqu'au fond.
7. Retirer la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.



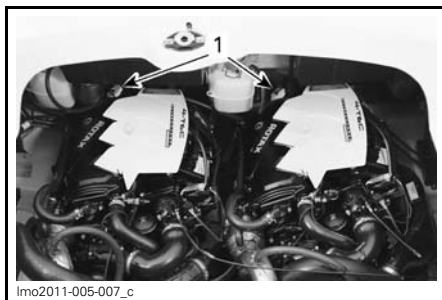
1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

8. Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

8.1 Dévisser le capuchon.

- 8.2 Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile nécessaire pour atteindre le niveau prescrit.

REMARQUE: Ne pas trop remplir.



TYPIQUE

1. Capuchon du réservoir d'huile

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, faire toute la procédure ci-dessus, sinon la lecture du niveau d'huile sera erronée.

9. Bien remettre la jauge et le capuchon.
10. Refaire la marche à suivre sur l'autre moteur.
11. Essuyer toute coulisse d'huile.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

Le remplacement du liquide de refroidissement doit être fait par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

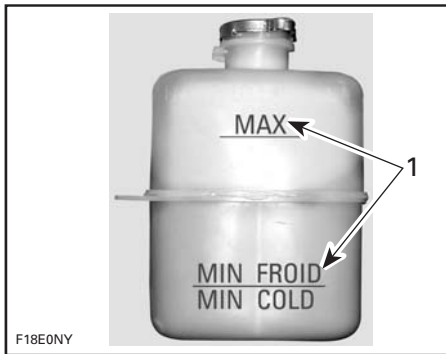
REMARQUE: Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à protéger l'environnement.

Le système de refroidissement doit être rempli avec l'ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362) ou avec de l'eau et une solution d'antigel (50% d'eau distillée et 50% d'antigel).

Pour minimiser la détérioration de l'antigel, utiliser toujours la même marque. On peut changer de marque d'antigel si le système de refroidissement a été préalablement vidangé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Niveau de liquide de refroidissement

Le bateau étant de niveau, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN et MAX du réservoir de chaque moteur alors que le moteur est froid.



1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque les moteurs sont chauds.

REMARQUE: Le bateau est de niveau lorsqu'il se trouve sur l'eau. Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) jusqu'à ce que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement pour ajuster le niveau. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre et bien visser le bouchon du réservoir.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

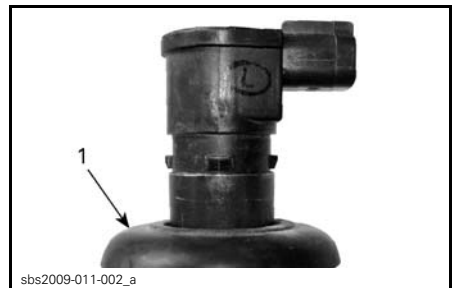
Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement doit être fait par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

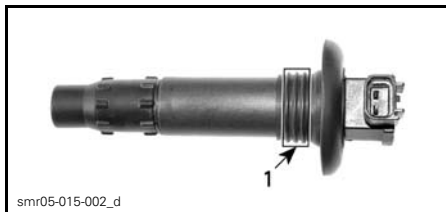
Bobines d'allumage

Installation de la bobine d'allumage

1. Descendre le joint de caoutchouc.

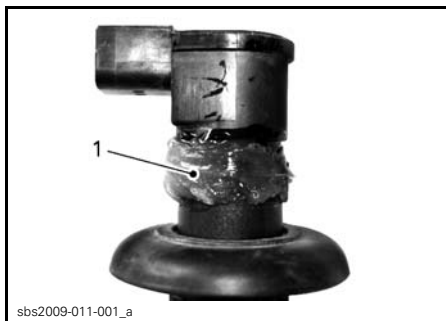


1. Joint de caoutchouc descendu
2. Appliquer du DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) sur le siège du joint en caoutchouc; voir la photo.



smr05-015-002_d

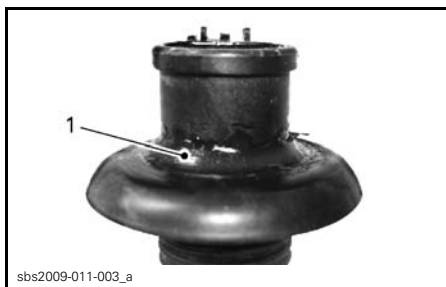
1. Appliquer le produit ici



sbs2009-011-001_a

1. Appliquer le produit ici

3. Remettre le joint en caoutchouc par-dessus son siège. S'assurer que les pattes de la bobine d'allumage entrent bien dans les fentes du joint.
4. Laisser un anneau de graisse sur le dessus du joint tel qu'illustré afin d'assurer une étanchéité à l'eau. Enlever le surplus de graisse.



sbs2009-011-003_a

1. Anneau de graisse adéquat

5. Appuyer sur la bobine d'allumage afin de l'installer solidement sur le bout de la bougie.

REMARQUE: S'assurer que le joint en caoutchouc repose bien contre le couvercle des soupapes.

REMARQUE: S'assurer que le joint en caoutchouc repose bien contre le couvercle des soupapes.

6. Rebrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

Système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement et le refroidisseur intermédiaire à l'eau douce afin de neutraliser les effets de corrosion du sel ou d'autres produits chimiques présents dans l'eau. Cette mesure aidera à enlever le sable, le sel, les coquillages ou autres particules dans les tuyaux ou les chemises d'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

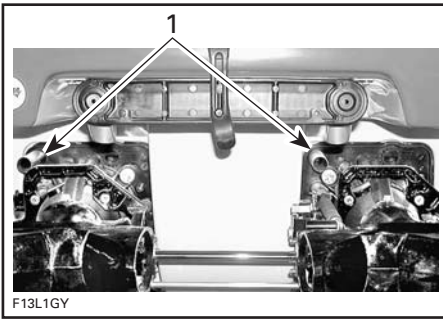
Suivre les étapes suivantes:

1. Nettoyer la turbine en pulvérisant de l'eau dans sa prise d'eau et sa sortie d'eau et appliquer ensuite une couche de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

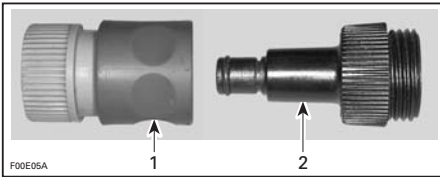
Lorsqu'on travaille sur le moteur quand le bateau est hors de l'eau, l'échangeur d'air dans la plaque de promenade peut devenir très chaud. Afin de ne pas se brûler, éviter tout contact avec la plaque de promenade.

2. Raccorder un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière du bateau sur le support de la turbine. Ne pas ouvrir le robinet à ce moment.

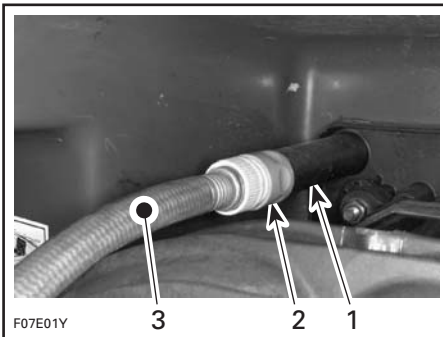
**TYPIQUE**

1. Raccords de rinçage

REMARQUE: Utiliser l'ADAPTATEUR DE RINÇAGE (N/P 295 500 473) muni d'un adaptateur à raccordement rapide pour faciliter l'installation du tuyau d'arrosage.



1. Adaptateur à raccordement rapide
2. Adaptateur de rinçage

**TYPIQUE**

1. Raccord de rinçage
2. Adaptateur à raccordement rapide et adaptateur de rinçage (facultatif, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

3. Pour rincer, démarrer le moteur et ouvrir immédiatement le robinet.

⚠ ATTENTION Certaines pièces du compartiment moteur peuvent être très chaudes. Un contact direct peut causer des brûlures cutanées. Ne toucher aucun composant électrique et éviter de mettre les mains dans la zone de la turbine lorsque le moteur est en marche.

AVIS Ne jamais rincer un moteur lorsqu'il est chaud. Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur afin d'éviter qu'il ne surchauffe.

4. Faire tourner le moteur environ 20 secondes à une vitesse de ralenti accéléré entre 4000 et 5000 tr/mn.

AVIS Lorsque le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le système d'échappement ne soit approvisionné en eau.

5. S'assurer que l'eau passe dans la turbine lors du rinçage. Autrement, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour qu'il règle le problème.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes. La bague de l'arbre de transmission n'est pas refroidie lorsque le bateau est hors de l'eau.

6. Fermer le robinet puis éteindre le moteur.

AVIS Fermer toujours le robinet avant d'arrêter le moteur.

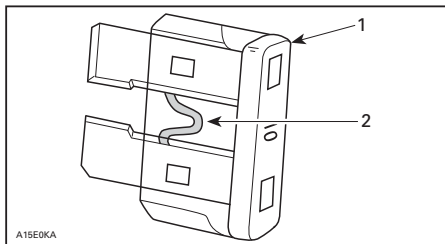
AVIS Retirer l'adaptateur à raccordement rapide après le rinçage (si utilisé).

Fusibles

Remplacement et inspection des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Pour retirer un fusible de la boîte à fusibles ou du porte-fusibles, tirer sur ce dernier. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un autre de même calibre.

REMARQUE: Si tout le système électrique est éteint, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est sous tension. Consulter le passage *INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE* dans cette section. Si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est sous tension, vérifier le disjoncteur principal. Consulter le passage *DISJONCTEUR PRINCIPAL* plus bas.

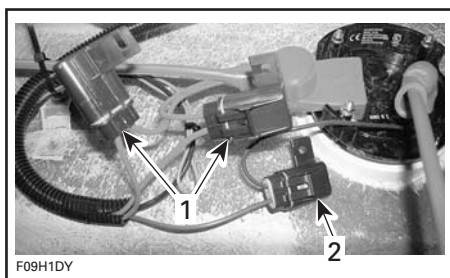
AVIS Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur car cela peut causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant qu'on redémarre. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour la réparation.

Fusibles principaux

Si rien ne fonctionne, vérifier si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON».

Vérifier également les fusibles principaux reliés à l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie dans le plat-bord.

REMARQUE: Des fusibles de rechange sont placés à l'intérieur du porte-fusibles du moteur (PFM) et du couvercle de fusibles du module de commande du véhicule (VCM).



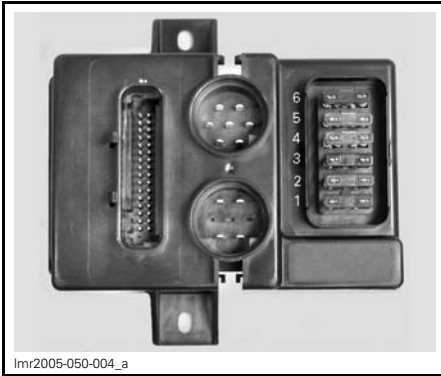
TYPIQUE — DERRIÈRE L'INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE

1. 2 x 20 A: VCM
2. 3 A: pompe de cale automatique

Fusibles des accessoires des moteurs

REMARQUE: Typique pour les deux moteurs.

Les fusibles des composants reliés au moteur, du module de commande du moteur (ECM) ou de l'indicateur multifonctionnel sont intégrés au porte-fusibles du moteur (PFM), qui lui se trouve dans le compartiment moteur.



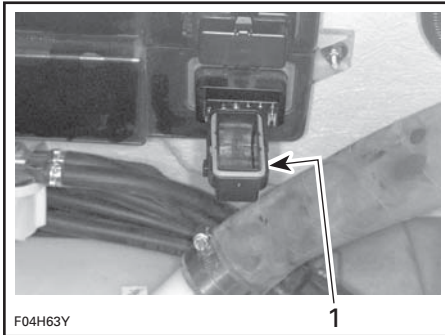
lmr2005-050-004_a

PFM

1. 10 A: Pompe à essence
2. 10 A: Cylindre 3, bobine d'allumage et injection
3. 5 A: ECM
4. 10 A: Cylindre 1, bobine d'allumage et injection
5. 10 A: Cylindre 2, bobine d'allumage et injection
6. 2 A: Indicateurs

Comprimer les pattes de verrouillage du couvercle des fusibles pour le retirer et accéder aux fusibles.

Utiliser les pattes du couvercle pour enlever les fusibles.



F04H63Y

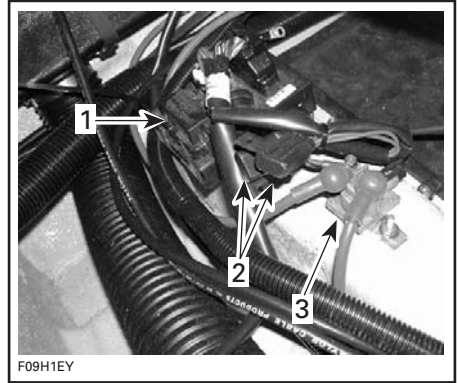
TYPIQUE

1. Glisser les pattes du couvercle de chaque côté du fusible et l'extraire

Une fois terminé, bien replacer le joint dans le couvercle.

Bien placer le couvercle sur le porte-fusibles, et pousser ensuite fermement jusqu'à ce qu'on entende le dé clic de chaque patte de verrouillage.

Les fusibles principaux du système électrique des moteurs se trouvent près du solénoïde de chaque moteur.



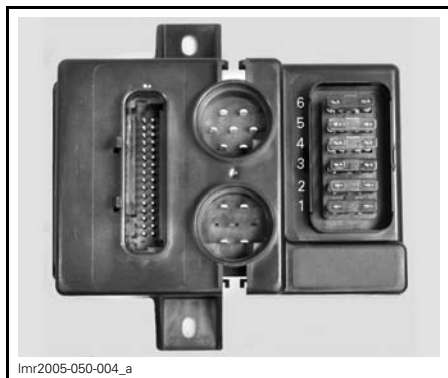
F09H1EY

TYPIQUE

1. PFM
2. Fusibles principaux du système électrique du moteur
30 A: Système de charge
15 A: PFM
3. Solénoïde

Fusibles des accessoires du bateau

Les fusibles du système électrique du bateau sont intégrés au module de commande du véhicule (VCM), lequel se trouve dans la console du conducteur devant le tableau de bord.



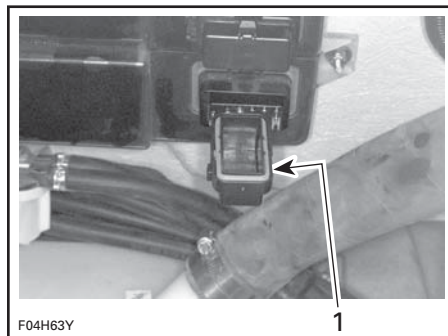
lmr2005-050-004_a

VCM

1. 10 A: Accessoires
2. 10 A: Radio
3. 7.5 A: Ventilateur
4. 3 A: Pompe de cale
5. 3 A: Feux de navigation
6. 5 A: Feux du pont

Comprimer les pattes de verrouillage du couvercle des fusibles pour le retirer et accéder aux fusibles.

Utiliser les pattes du couvercle pour enlever les fusibles.



F04H63Y

TYPIQUE

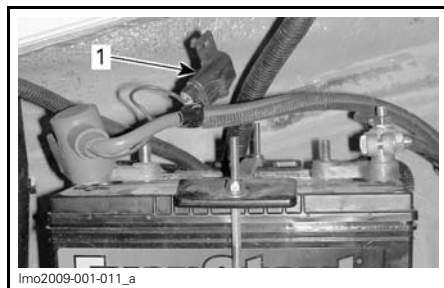
1. Glisser les pattes du couvercle de chaque côté du fusible et l'extraire

Une fois terminé, bien replacer le joint dans le couvercle.

Bien placer le couvercle sur le porte-fusibles, et pousser ensuite fermement jusqu'à ce qu'on entende le déclic de chaque patte de verrouillage.

Fusible de pompe de cale automatique

La fusible de pompe de cale automatique est située sur le câble positif de batterie près de la borne.



lmo2009-001-011_a

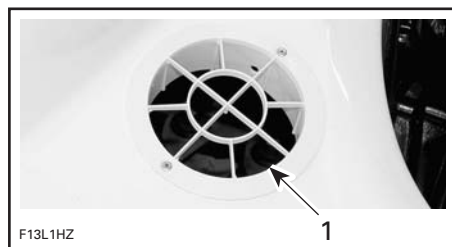
1. Fusible en ligne de batterie

Ventilateur de cale

Vérification du ventilateur de cale

Vérifier si chaque ventilateur de cale fonctionne bien.

S'assurer que les conduits de ventilateur ne sont pas obstrués.



F13L1HZ

TYPIQUE

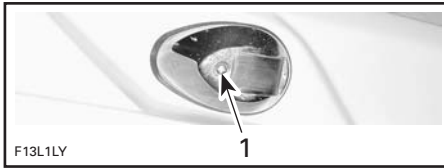
1. Conduit de ventilateur

⚠ AVERTISSEMENT

Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

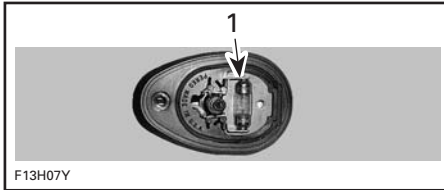
Feux de navigation

Remplacement de l'ampoule du feu de poupe



TYPIQUE

1. Enlever cette vis



TYPIQUE

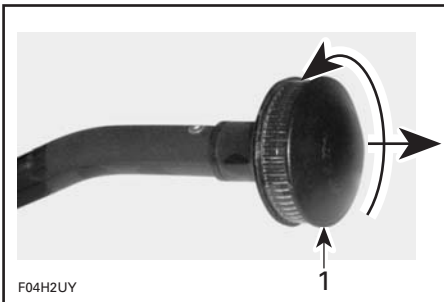
1. Soulever pour retirer l'ampoule

Pour remonter le tout, suivre l'ordre inverse de la dépose. Cependant, prêter attention au point suivant:

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur la surface de contact de l'ampoule.

Remplacement de l'ampoule du feu de poupe

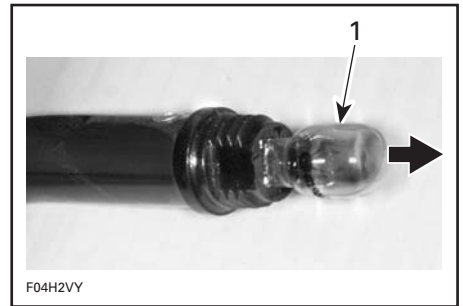
Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



TYPIQUE

1. Dévisser puis retirer

Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.



TYPIQUE

1. Enlever l'ampoule

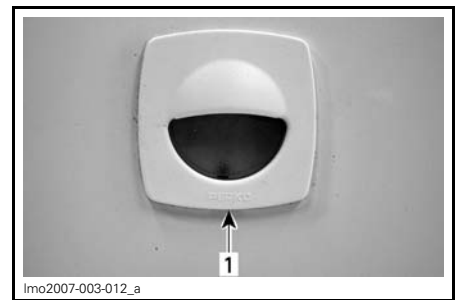
Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, suivre l'ordre inverse de la dépose.

Lubrification du connecteur de feu de poupe

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur les connecteurs de feu de poupe.

Feux du pont



1. Sortir avec précaution à l'aide d'un tournevis



1. Tirer et enlever l'ampoule

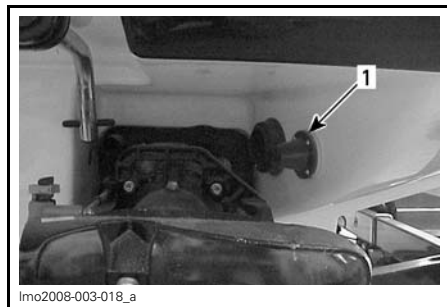
Orifice de vidange du pont et clapet de cale

Nettoyage de l'orifice de vidange

Il sert à vidanger l'eau sur le pont.

Garder l'orifice propre pour éviter qu'il s'obstrue.

L'eau s'écoule par le clapet de cale situé à proximité de la tuyère de la turbine.



TYPIQUE

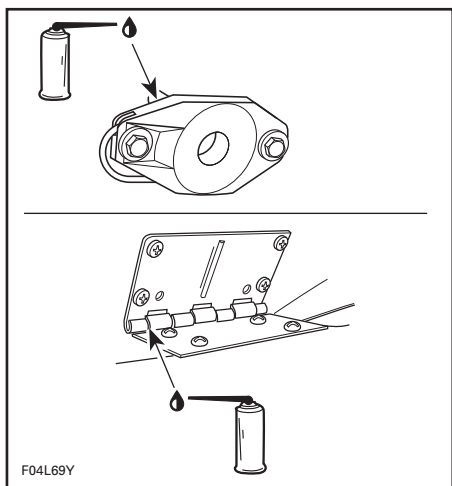
1. Clapet de cale

Garder le clapet propre.

Verrous et charnières

L'application du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) aide à empêcher la corrosion et à maintenir le bon fonctionnement des dispositifs mobiles.

Lubrification des verrous et des charnières



TYPIQUE

Déflecteurs de marche arrière

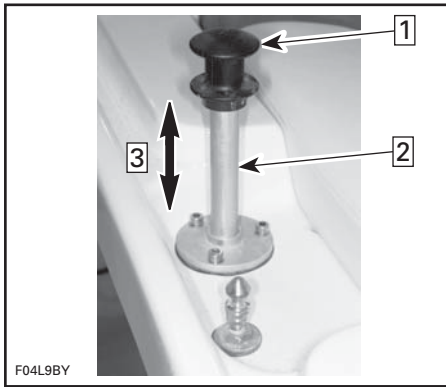
Lubrification des déflecteurs de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de chaque côté de chacun des déflecteurs de marche arrière avec du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrification du poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrifier le poteau de fixation sur toute sa longueur avec du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises pour bien répartir le lubrifiant.

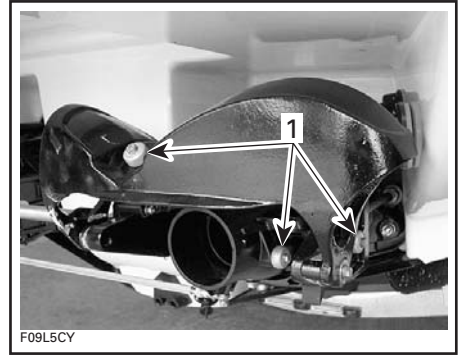
**TYPIQUE**

Étape 1: Soulever le poteau de fixation pour le lubrifier

Étape 2: Lubrifier ici

Étape 3: Déplacer le poteau plusieurs fois de haut en bas pour bien répartir le lubrifiant

- Support(s) de déflecteur de marche arrière
- Tuyère(s) de direction
- Déflecteur(s) de marche arrière.

**TYPIQUE**

1. Anodes sacrificielles

AVIS Inspecter les anodes lors de chaque mise à l'eau du bateau. Ne **PAS** peindre les anodes ou les enduire d'un revêtement protecteur.

Anodes sacrificielles

Inspection des anodes sacrificielles

La corrosion des pièces de métal, en particulier si elles sont exposées à l'eau salée, est fréquente sur les bateaux. Cette corrosion peut être causée par les courants électriques errants provenant des installations à quai, de conduits CA et de circuits dont la mise à la masse est déficiente, d'équipement alimenté en CC et mal isolé sur les bateaux amarrés à proximité. Le courant électrique a pour effet d'accélérer cette corrosion.

Les anodes sacrificielles sont reliées à certaines parties du bateau afin de réduire la corrosion. L'anode attire alors la corrosion qui épargne la pièce à laquelle elle est fixée.

Remplacer toute anode dont le poids est réduit de plus de 50% en raison de la corrosion.

Les éléments suivants sont munis d'anodes:

- Sabot(s) et ou plaque(s) de refroidissement
- Carter(s) de pompe

SOINS DU BATEAU

Soins après l'utilisation

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si le bateau est utilisé en eau salée ou souillée.

Se référer aux *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

REMARQUE: Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Traitement anti-corrosion

Afin de prévenir la corrosion, vaporiser un inhibiteur de corrosion (résistant à l'eau salée) comme le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent sur les composants de métal du compartiment moteur.

REMARQUE: Le brumisage du moteur devrait être effectué à l'aide d'un LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) chaque fois que le bateau est remis pour quelques jours ou pour une longue période.

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) (qui résiste à l'eau salée) sur les bornes de batterie et les raccords de câbles.

AVIS Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment moteur ou dans la cale.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants.

Rincer la remorque et la partie de la cale et de la coque du bateau à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; **NE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

AVIS Si le rinçage du bateau, le rinçage du système d'échappement et le traitement anti-corrosion ne sont pas faits lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants. Ne jamais laisser le bateau à la lumière directe du soleil.

En région côtière, une attention particulière devrait également être portée aux pièces en acier inoxydable et en chrome comme les poignées, les taquets d'amarrage, le bouchon du réservoir d'essence et les feux de navigation. Les rincer à l'eau douce. Les nettoyer à l'aide d'un poli pour chrome pour les voitures. Les protéger avec une cire pour voiture ou fibre de verre de qualité.

Nettoyage et protection du bateau

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) au besoin.

Desserrer le bouchon de vidange, immobiliser les roues et soulever légèrement la proue au moyen du vérin de la remorque (le cas échéant) pour permettre à l'eau de s'écouler. Bien rincer. Laisser tous les compartiments sécher à l'air libre.

Nettoyage de la carrosserie

Rincer d'abord le bateau à l'eau fraîche pour enlever le sel.

Laver la carrosserie avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Enlever tout organisme marin.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Appliquer une cire pour bateaux pour protéger le fini.

Nettoyage du tapis

Pour nettoyer le tapis, utiliser le nettoyeur à base d'agrumes 3M^{MC} ou un équivalent. Voir les instructions du fabricant.

Nettoyage du pare-brise

Laver le pare-brise avec du NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001).

Nettoyer avec des tissus de flanelle.

AVIS Il faut nettoyer le pare-brise avec des tissus de flanelle afin d'éviter d'endommager la surface.

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise, commencer par utiliser du «Slip Streamer® Scratch Remover» et terminer avec du «Slip Streamer® Cleaner and Polish».

REMARQUE: On peut utiliser seulement le dernier produit énuméré s'il n'y a que de petites égratignures.

AVIS Ne jamais nettoyer le pare-brise avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges au moyen de Spray Nine ou d'un produit équivalent.

Acier inoxydable et chrome

Pour nettoyer ou polir des pièces en acier inoxydable ou en chrome, toujours utiliser un produit conçu spécialement pour l'environnement marin comme le nettoyeur Fitz pour chrome et acier inoxydable.

Nettoyage du vinyle

Utiliser le NETTOYEUR TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709).

Pour enlever la saleté accumulée, laisser agir le nettoyeur environ 10 minutes, puis frotter délicatement avec une brosse douce.

Consulter le tableau suivant pour connaître d'autres produits pouvant servir à nettoyer le vinyle.

Ne pas employer un enduit protecteur à la silicone. Il éliminerait le plastifiant du vinyle, celui-ci durcirait, perdrait sa flexibilité et finirait par se fendiller.

| PRODUITS DE NETTOYAGE |
|---|
| 1. NETTOYEUR TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709) |
| 2. Savon à vaisselle (Dawn ou Ivory) et eau |
| 3. Fantastik |
| 4. Spray Nine |
| 5. Nettoyeur à base d'agrumes 3M Citrus |
| 6. Protecteur 303 |

REMARQUE: Toujours observer les recommandations et les instructions du fabricant.

Recommandations pour nettoyer les taches particulières sur le vinyle

| TYPE DE TACHE | ÉTAPE 1 | ÉTAPE 2 | ÉTAPE 3 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|
| Encre de stylo à bille* | E | B | A |
| Gomme à mâcher | D | A | — |
| Café, thé, chocolat | B | — | — |
| Crayon | D | B | — |
| Graisse | D | B | — |
| Saleté ménagère | A | B | — |
| Ketchup | A | B | — |
| Peinture au latex | A | B | — |
| Rouge à lèvres | A | B | — |
| Moisissure ou feuilles détremées* | C | B | A |
| Huile à moteur | B | — | — |
| Peinture à l'huile | D | B | — |
| Marqueur indélébile* | E | B | C |
| Peinture en aérosol | B | B | — |
| Crème solaire | A | B | — |
| Goudron/asphalte | D | B | — |
| Moutarde jaune | A | B | C |

Action recommandée:

- A. Brosse douce, eau savonneuse chaude, rincer et sécher.
- B. NETTOYEUR TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709), rincer et sécher.
- C. Une (1) cuillerée à soupe d'ammoniac, un quart (1/4) de tasse de peroxyde d'hydrogène, trois quarts (3/4) de tasse d'eau, rincer et sécher.
- D. Essuyer ou enlever en grattant l'excès (refroidir la gomme avec de la glace avant).
- E. Alcool dénaturé, rincer et sécher.

*La crème solaire, le pollen des arbres, les feuilles détremées et d'autres produits peuvent contenir de la teinture qui tacheront définitivement le vinyle.

Certains produits ménagers, poudres abrasives, laines d'acier ou nettoyeurs industriels peuvent endommager et décolorer le vinyle et leur utilisation n'est pas recommandée. Ne pas employer de produits de nettoyage à sec ni de solvants à vernis puisqu'ils élimineraient le motif et le lustre. Appliquer de la cire avec beaucoup de précautions car celle-ci peut contenir de la teinture ou des solvants qui pourraient abîmer le revêtement protecteur.

Bien vouloir communiquer avec G&T industries «Marine Specialties Group» au 1 800 318-2887 pour toute question relative au nettoyage et à l'entretien.

Protection contre la corrosion

Protéger les composants en métal du compartiment moteur contre la corrosion avec du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

Après toute méthode de nettoyage, il faut bien rincer à l'eau chaude.

REMISAGE

Pour un bon remisage du bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo. Toutefois, les opérations suivantes peuvent être faites avec un minimum d'outils.

AVIS Ne pas démarrer les moteurs pendant la période de remisage.

REMARQUE: Retirer le bouchon de vidange pendant la période de remisage.

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation en essence et en huile tel que spécifié dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE*.

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter un STABILISATEUR D'ESSENCE BRP (N/P 413 408 600) (ou un équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS Il est fortement recommandé d'ajouter un stabilisateur d'essence lors du remisage afin de maintenir le système d'alimentation en bon état.

Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon de chaque moteur. Consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN* pour plus de détails.

Remplacement de l'huile à moteur et du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

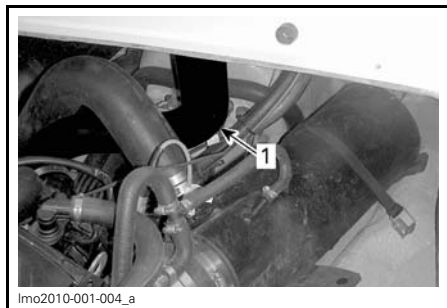
Vidange du refroidisseur intermédiaire

Il est important de faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée en raison de la condensation.

Procéder comme suit:

1. Ouvrir le cache-moteur.
2. S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
3. Desserrer le collier qui retient le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire.
4. Retirer le boyau de sortie de refroidisseur intermédiaire.

REMARQUE: Ce boyau alimente l'admission du compresseur volumétrique.



lmo2010-001-004_a

1. Boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire

5. Démarrer le moteur et faire monter le régime du moteur à 4000 tr/mn à plusieurs reprises.

REMARQUE: Voir à ce qu'aucune matière étrangère ne soit aspirée par le système d'admission d'air puisque le moteur pourrait subir de graves dommages.

6. Arrêter le moteur.

7. Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

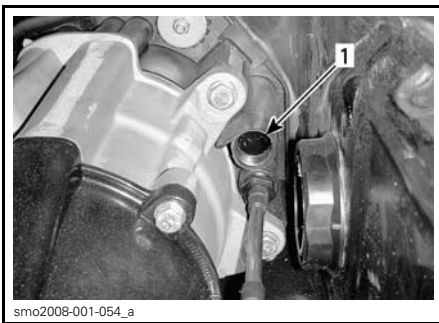
Rinçage du système d'échappement

Suivre la procédure décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Protection du système d'échappement

Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire et le collecteur d'échappement de chaque moteur doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

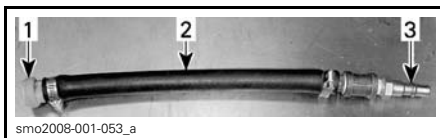
Au moyen d'un raccord de rinçage branché au support de turbine, injecter de l'air comprimé (environ 689 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



smo2008-001-054_a

1. Raccord de rinçage — l'emplacement peut être différent

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



smo2008-001-053_a

TYPIQUE

1. Adaptateur de rinçage (N/P 295 500 473)
2. Boyau 12.7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le système d'échappement n'est pas vidangé, le refroidisseur intermédiaire et le collecteur d'échappement pourraient subir d'importants dommages.

Lubrification interne des moteurs

REMARQUE: L'intérieur des deux moteurs doit être lubrifié pour la période de remisage.

1. Ouvrir le compartiment moteur.
2. Enlever le panier de rangement.
3. Enlever la jauge.
4. Enlever le couvercle du moteur.
5. Remettre la jauge.
6. Débrancher les connecteurs de la bobine d'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand on débranche la bobine d'une bougie, toujours débrancher le faisceau de fils principal en premier. Ne jamais tenter de provoquer une étincelle au niveau d'une bobine ouverte et/ou d'une bougie à l'intérieur du compartiment moteur, puisque cela pourrait allumer les vapeurs d'essence.

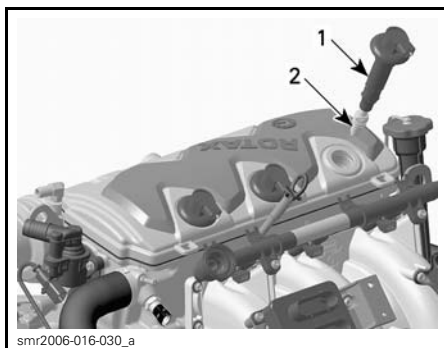
IMPORTANT: Ne jamais couper les attaches des connecteurs de la bobine car on risquerait de rebrancher les fils aux mauvais cylindres.

7. Enlever les bobines d'allumage.

AVIS S'assurer qu'il n'y a pas de saletés dans les logements des bobines avant d'enlever les bougies. La saleté pourrait tomber dans le cylindre et endommager les composants internes.

8. Enlever les bougies.

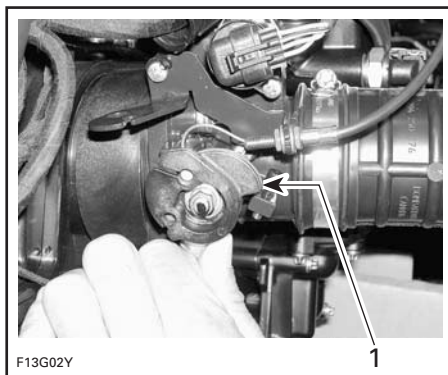
REMARQUE: Une fois les bougies desserrées, on peut utiliser une bobine pour les retirer. Il suffit de remettre la bobine en place sur la bougie et de la retirer.



1. Bobine d'allumage
2. Bougie

9. Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent dans les orifices des bougies.

10. Procéder comme suit pour empêcher l'injection d'essence et couper l'allumage lors du lancement des moteurs.
11. À partir du compartiment moteur, demander à quelqu'un de retenir le levier d'accélérateur en position d'ouverture maximale.

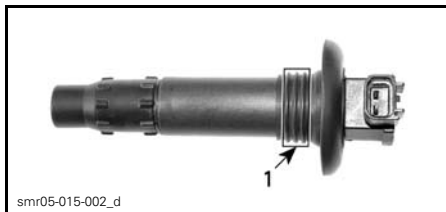


TYPIQUE

1. Ouverture maximale

12. Laisser tourner les moteurs quelques tours pour répartir l'huile sur la paroi des cylindres.
13. Appliquer le (N/P 293 600 070) sur les filets des bougies et remettre les bougies en place.
14. Réinstaller les bobines d'allumage. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

REMARQUE: Avant d'insérer les bobines d'allumage sur les bougies, appliquer de la graisse DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) autour de l'espace du joint qui touche le trou des bougies. Après l'installation, s'assurer que le joint adhère bien à la surface du moteur.



smr05-015-002_d

1. Appliquer le produit ici

15. Pour réinstaller le couvercle du moteur, enlever la jauge puis, enfoncer le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

16. Remettre la jauge en place.

REMARQUE: On recommande de vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) sur les soupapes des moteurs. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Si l'antigel n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement de l'antigel et la vérification de sa densité devraient être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

REMARQUE: Remplacer l'antigel toutes les 200 heures ou aux 2 ans pour éviter qu'il ne se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise le bateau là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Dépose et remisage de la batterie

Concernant la dépose, le nettoyage et le remisage de la batterie, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

Nettoyage et réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec votre concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo. Pour retoucher la peinture des pièces mécaniques, utiliser de la peinture en aérosol de BRP. Pour les réparations mineures du gelcoat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Gelcote International (www.gelcote.ca).

Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Le bateau étant sur la remorque, dévisser le bouchon de vidange, immobiliser les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler. Nettoyer la cale à l'eau tiède avec un détergent ou un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Laisser tous les compartiments sécher à l'air libre.

Protection du bateau

Appliquer une cire pour utilisation en eau salée sans abrasifs.

Enlever le panier de rangement et le placer sur le pont.

Au moyen d'un tournevis plat, soulever la languette tel qu'indiqué.



F04LBHY

TYPIQUE – SOULEVER LA LANGUETTE

Détacher l'extrémité de l'amortisseur.
Détacher l'autre côté.

Soulever légèrement le couvercle des moteurs et l'immobiliser dans cette position.

Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Fixer les extrémités de l'amortisseur au couvercle des moteurs avant d'utiliser le bateau.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

AVIS Ne jamais remisier le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage.

Au remisage, s'assurer que les bouchons de vidange sont dévissés et sans entrave. Placer ensuite des cales derrière les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que la cale puisse se vider.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée **AUX 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE**.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo effectue les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnière.

AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent approuvé.

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DU BATEAU

Les principaux composants du bateau (coque et moteurs) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) se trouve du côté droit du tableau.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Numéro d'identification des moteurs

Le numéro d'identification du moteur (NIM) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNÉTO de chaque moteur.



1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la «*ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY*» (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque bateau une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier un moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par BRP ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

SITE WEB:

<http://www.epa.gov/otaq/>

PAR INTERNET (site Web):

<http://www.epa.gov/otaq/>

FICHES TECHNIQUES

| MODÈLE | | 200 SPEEDSTER |
|-----------------------------------|-------|--|
| MOTEUR | | |
| Nombre de moteur | | 2 |
| Type de moteur | | Rotax® 4-TEC 1503, 4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT) |
| Système d'échappement | | Refroidi par eau en circuit ouvert/injection d'eau. Débit direct du système de propulsion |
| Lubrification | Type | Carter sec (2 pompes à huile) avec filtre à huile remplaçable. Refroidisseur d'huile refroidi par eau |
| | Huile | Huile XPS d'été. Se référer à la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour de plus amples renseignements |
| Nombre de cylindres | | 3 |
| Cylindrée | | 1 493.8 cm ³ |
| Induction | | Suralimentée à refroidisseur intermédiaire |
| Régime maximal | | 8000 ± 50 tr/mn |
| SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT | | |
| Type | | Refroidi par liquide en système bouclé (voir aussi <i>SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT</i>) |
| Liquide de refroidissement | | Mélange éthylène glycol (50%) et eau distillée (50%). Utiliser le liquide prémélangé de BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium |

| MODÈLE | | 200 SPEEDSTER |
|---|--|---|
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE | | |
| Puissance de la magnéto | | 360 W @ 6000 tr/mn |
| Système d'allumage | | DI (numérique à induction) |
| Bougie | Marque et type | NGK, DCPR8E |
| | Écartement | 0.7 mm - 0.8 mm |
| Système de démarrage | | Démarrreur électrique |
| Réglage du limiteur de régime du moteur | | 8000 tr/mn |
| Batterie | | Non fournie ⁽¹⁾ . Batterie marine de 12 V (groupe 24) avec bornes rondes et coniques situées sur le dessus de la batterie |
| Fusibles (moteur) | F1: Pompe à essence | 10 A |
| | F2: Cylindre 3, bobine d'allumage et injection | 10 A |
| | F3: ECM | 5 A |
| | F4: Cylindre 1, bobine d'allumage et injection | 10 A |
| | F5: Cylindre 2, bobine d'allumage et injection | 10 A |
| | F6: Indicateurs | 2 A |
| Fusibles (VCM) | F1: Accessoires | 10 A |
| | F2: Radio | 10 A |
| | F3: Ventilateur | 10 A |
| | F4: Pompe de cale | 3 A |
| | F5: Feux de navigation | 3 A |
| | F6: Feux du pont (s'il y a lieu) | 5 A |

| MODÈLE | | 200 SPEEDSTER |
|--------------------------------------|--|---|
| SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite) | | |
| Fusibles (bateau) | VCM | 2 x 20 A |
| | Syst. de charge | 2 x 30 A |
| | Pompe de cale automatique | 3 A |
| | Mémoire de la radio | 1 A |
| | PFM | 2 x 15 A |
| | Moteur de ventilateur | 2 x 5 A |
| SYSTÈME D'ALIMENTATION | | |
| Type d'injection | Injection multipoint, un carter de papillon de 52 mm | |
| Carburant | INDICE D'OCTANE MINIMAL | |
| | Type | Essence ordinaire sans plomb |
| | Indice d'octane minimal | Amérique du Nord: 87 (RON + MON)/2 Ailleurs: 92 RON |
| | RECOMMANDÉ POUR OBTENIR UNE PERFORMANCE OPTIMALE | |
| | Type | Essence super sans plomb |
| | Indice d'octane | Amérique du Nord: 91 (RON + MON)/2 Ailleurs: 95 RON |
| SYSTÈME DE PROPULSION | | |
| Turbine | Monophasée à débit axial | |
| Graisse pour turbine | Graisse pour roulement de turbine (N/P 293 550 032) vendue par BRP | |
| Transmission | Prise directe | |
| Angle de pivot de direction (tuyère) | 20° | |
| Niveau d'eau minimum requis | 90 cm (sous la partie arrière la plus basse de la coque) | |

| MODÈLE | | 200 SPEEDSTER |
|---|--------------------|---------------------------------|
| DIMENSIONS | | |
| Longueur hors-tout | | 6.02 m |
| Bau | | 2.44 m |
| Tirant d'eau | | 30.5 cm |
| Angle de relevé de varangue | | 21° |
| DIMENSIONS (sur la remorque) | | |
| Longueur (la flèche d'attelage étant rabattue) | | 6.42 m |
| Largeur | | 2.59 m |
| Hauteur | Sans structure | 1.98 m |
| | Structure abaissée | 2.16 m |
| | Structure relevée | 3.02 m |
| POIDS ET CHARGE | | |
| Poids | | 1 256 kg |
| Nombre de places assises | | 7 |
| Charge maximale (passagers + bagages) (basée sur une utilisation en eau calme) | | 7 passagers OU 619 kg |
| Poids brut (sur la remorque) | | 1 858 kg |
| CONTENANCES | | |
| Huile à moteur (par moteur) | | 3 L vidange d'huile avec filtre |
| Système de refroidissement du moteur | | 5.5 L en tout |
| Réservoir d'essence (y compris la réserve) | | 166 L |

⁽¹⁾ Recommandée: Exide R-24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou R-24-160 (160 minutes) ou l'équivalent.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

Les renseignements suivants aident à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, parfois, l'intervention d'un technicien compétent peut être nécessaire. Dans ce cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour faire faire la réparation.

LA BATTERIE SE DÉCHARGE RÉGULIÈREMENT

1. Vérifier l'état de la batterie.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

2. Vérifier le fusible du système de charge.

- Remplacer le fusible au besoin et faire vérifier le système de charge par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures.

AUCUN BIP NE SE FAIT ENTENDRE LORSQU'ON BRANCHE LE CORDON D'ATTACHE À L'INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT DES MOTEURS.

1. L'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

- Vérifier l'interrupteur et le mettre à «ON».

2. Batterie déchargée.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

LE MOTEUR NE TOURNE PAS MAIS L'AVERTISSEUR SONNE

1. Se référer au passage *SYSTÈME DE CONTRÔLE* plus bas.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.

- Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs.

2. Le système de gestion du moteur ne reconnaît pas la clé D.E.S.S. (2 bips sont entendus lors de l'installation du cordon d'attache).

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

3. Fusible grillé.

- Vérifier le(s) fusible(s). Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo si le problème est répétitif.

4. Batterie déchargée.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

5. Raccords de batterie corrodés ou desserrés.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS (suite)

6. Moteur plein d'eau.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

7. Turbine grippée.

- *Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

8. Système de gestion du moteur défectueux.

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.

- *Vérifier/nettoyer/resserrer.*

2. Batterie déchargée ou faible.

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire de bateaux Sea-Doo autorisé.*

3. Mauvaise(s) mise(s) à la masse.

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

4. Démarreur ou parties du démarreur usé.

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.

- *Remplir ou vider et remplir avec de l'essence neuve.*

2. Bougies encrassées ou défectueuses.

- *Remplacer.*

3. Fusible grillé.

- *Vérifier le(s) fusible(s). Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo si le problème est répétitif.*

4. Moteur noyé d'eau.

- *Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

5. Composant du système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

6. Pompe à essence défectueuse.

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. Bougies encrassées, usées ou défectueuses.

- *Remplacer.*

2. Panne d'une ou de plusieurs bobines d'allumage.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT (suite)

3. Essence viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.
 - *Vider ou remplir.*
4. Injecteurs obstrués.
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*
5. Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

FUMÉE AU NIVEAU DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*
2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*
3. Dommages internes au moteur.
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR OU PRESSION D'HUILE INADÉQUATE (L'AVERTISSEUR SONNE CONTINUELLEMENT)

AVIS Si l'avertisseur sonne continuellement, arrêter tout de suite le moteur.

1. Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement.
 - *Consulter la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN. Remplir au besoin.*
2. Admission d'eau de la turbine bouchée.
 - *Procéder au NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
3. Système d'échappement bouché.
 - *Rincer le système d'échappement.*

AVIS Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.
 - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
2. Hélice ou bague d'usure endommagée.
 - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*
3. Compresseur et refroidisseur intermédiaire défectueux (moteur de 255 ch)
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*
4. Glissement de l'embrayage du compresseur volumétrique.
 - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.*

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE (suite)

5. Étincelle faible.

- Voir *LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT plus haut.*

6. Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

7. Injecteurs bouchés.

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

8. Faible pression d'essence.

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

9. Eau dans l'essence.

- Vider et remplir.

LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- Procéder au *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* de la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

3. Compresseur ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteur de 255 ch).

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

4. Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.

- Procéder au *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* de la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

1. Bouchon(s) de vidange non serré(s).

- Serrer les bouchons de vidange.

2. Défectuosité du siphon de cale.

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

3. Fuite du système d'échappement.

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

4. Anneau de carbone au niveau de l'arbre de transmission endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants électroniques de l'EMS (système de gestion du moteur) et d'autres pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit des moteurs puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence (vitesse réduite).

Lorsqu'une panne se produit, consulter dès que possible un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo pour qu'une inspection soit faite le plus tôt possible.

Affichage des codes de panne

| CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE | DESCRIPTION |
|---|--|
| 2 courts bips (quand on installe le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs) | Le système D.E.S.S. fonctionne normalement. Une clé adéquate a été correctement installée. |
| 1 long bip (lorsqu'on installe le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs ou qu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt dans certains cas) | Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort. |
| | Mauvaise connexion entre la clé et la borne du D.E.S.S. (clé mal installée ou sale). Enlever le cordon d'attache, vérifier s'il est propre et le réinstaller. |
| | Clé inadéquate ou D.E.S.S. défectueux. Utiliser la clé D.E.S.S. programmée pour le bateau. Si elle ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo. |
| 4 courts bips (lorsqu'on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon d'attache est déjà installé) | Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort. |
| 1 court bip (lorsqu'on met le levier sélecteur au point mort) | Confirme que le levier sélecteur est bien au point mort. |
| 4 bips courts à intervalles irréguliers | On a laissé le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit des moteurs sans démarrer le moteur ou après qu'on a arrêté le moteur. Pour empêcher la batterie de se décharger, débrancher le cordon d'attache. |
| Signal continu | Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES</i> . |
| | Température élevée des gaz d'échappement. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES</i> . |
| | Pression d'huile à moteur faible ou élevée. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux Sea-Doo. |

(1) Certains codes sont liés aux messages de l'affichage multifonctionnel. Voir la section *COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT* pour plus de détails.

AVIS Si le signal de contrôle sonne en continu, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SEA-DOO® MODÈLES 2011 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1) PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau Sea-Doo® 2011 («bateau») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé («concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau bénéficient de la même garantie que le bateau.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLI-CITÉS SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur*,

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS. Un bateau est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

Pour les bateaux Sea-Doo® 2011 vendus à des résidents des États-Unis, et pour les bateaux Sea-Doo® 2011 produits pour la vente en Californie et initialement vendus à des résidents de la Californie, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Voir la version anglaise de cette garantie limitée pour les détails.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est remplie:

- Le bateau Sea-Doo® 2011 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré-livraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le bateau Sea-Doo® 2011 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau Sea-Doo® 2011 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le bateau dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

Les radios Jensen† installées comme équipement original sur certains bateaux sont garanties séparément par ASA Electronics‡. Si votre bateau en est équipé, nous vous prions de communiquer avec votre concessionnaire nord-américain BRP autorisé.

Si la situation n'est toujours pas réglée avec votre concessionnaire autorisé BRP, veuillez communiquer avec ASA Electronics. L'information pour les contacter est disponible à travers leur site web au www.asaelectronics.com.

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Centre d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

*Au Canada, Bombardier Produits Récréatifs inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

† est une marque de commerce de son propriétaire

‡ est une marque de commerce de son propriétaire.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2011

1) PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2011 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de la l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants ("CEI") (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et en Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première. Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;

- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le « Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo® »;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui seront couvertes pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré-livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété du produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: +32-9-218-26-00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke, QC J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS, ET POUR LA TURQUIE BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2011

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2011 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») dans les pays membres de l'Éspace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants ("CEI") (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine bateau sport Sea-Doo® 2011 installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport Sea-Doo® 2011 bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo®»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2011 doit être achetée dans l'EEE par une résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine bateau sport Sea-Doo® neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, à l'exception des pays scandinaves, la CEI, et la Turquie veuillez communiquer avec notre bureau européen à:
BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande à:

BRP FINLAND OY
Service après-vente
Isoaavantie 7
Fin-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, QC J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

– Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:

- Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;

- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Télécopieur: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Warranty Department
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: +41213187801

Pour la Scandinavie

BRP FINLAND OY
Département de service
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du bateau, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

BATEAUX VOLÉS: Si votre bateau est volé, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Télécopieur: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Warranty Department
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: +41213187801

Pour la Scandinavie

BRP FINLAND OY
Département de service
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Numéro de modèle | | | | | | | | | | | | N° d'identification du véhicule (V.I.N.) | | | | | | | | | | | |

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

N° _____ RUE _____ APP.

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

N° _____ RUE _____ APP.

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Numéro de modèle | | | | | | | | | | | | N° d'identification du véhicule (V.I.N.) | | | | | | | | | | | |

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

N° _____ RUE _____ APP.

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

N° _____ RUE _____ APP.

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

PAYS _____ TÉLÉPHONE _____

ADRESSE COURRIEL

IV00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Grid for vehicle identification number with labels: Numéro de modèle, N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

Form fields for old address: NOM, N°, RUE, APP.

Form fields for old address: VILLE, ÉTAT OU PROVINCE, CODE POSTAL

Form fields for old address: PAYS, TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Form fields for new address: NOM, N°, RUE, APP.

Form fields for new address: VILLE, ÉTAT OU PROVINCE, CODE POSTAL

Form fields for new address: PAYS, TÉLÉPHONE

Form field for new address: ADRESSE COURRIEL

Iv00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Grid for vehicle identification number with labels: Numéro de modèle, N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

Form fields for old address: NOM, N°, RUE, APP.

Form fields for old address: VILLE, ÉTAT OU PROVINCE, CODE POSTAL

Form fields for old address: PAYS, TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Form fields for new address: NOM, N°, RUE, APP.

Form fields for new address: VILLE, ÉTAT OU PROVINCE, CODE POSTAL

Form fields for new address: PAYS, TÉLÉPHONE

Form field for new address: ADRESSE COURRIEL

Iv00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (**N.I.C.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
(**N.I.M.**) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

F00A35LF

Veuillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit auprès de BRP.

219 702 003

CA

OPERATOR'S GUIDE, 200 SPEEDSTER / FRENCH
GUIDE DU COND., 200 SPEEDSTER / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.